

IQRA

LE MAGAZINE HEBDOMADAIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

7 JUILLET 2024

**UN ESPOIR NAÎT,
DES CRAINTES
PERSISTENT**

1er au 7 juillet 2024

25 Dhu al-Hijja 1445 au 1er Muharram 1446

27

**LE MOIS SACRÉ
DE MUHARRAM**

**ZAKAT AL-MAAL :
POURQUOI ET
COMMENT
S'EN ACQUITTER**

**TOUTE L'HISTOIRE
DU PROPHÈTE
MOÏSE - MOUSSA**

Sommaire

p. 4

Le billet du Recteur

**7 JUILLET 2024 : UN ESPOIR NAÎT, DES
CRAINTES PERSISTENT**

p. 10

Focus sur une actualité

**ANALYSE DU TRAITEMENT DES
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES FRANÇAISES
PAR LES MÉDIAS ÉTRANGERS**

p. 12

Contribution

**LA FRANCE EST BELLE PAR RACHID
AZIZI**

p. 14

**ILS ONT FAIT L'ACTUALITÉ DE LA
SEMAINE**

p. 15

Contribution

**LES CONSÉQUENCES D'UN
RADICALISME ETHNIQUE PAR AMINE
BENROCHD**

p. 17

Actualités de la Grande Mosquée de Paris

DU 1ER AU 7 JUILLET 2024

p. 21

Paroles du Minbar

**LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI :
AU REVOIR À UNE ANNÉE HÉGIRIENNE
ET BIENVENUE À UNE NOUVELLE**

p. 25

ZAKAT AL-MAAL - L'AUMÔNE LÉGALE

p. 25

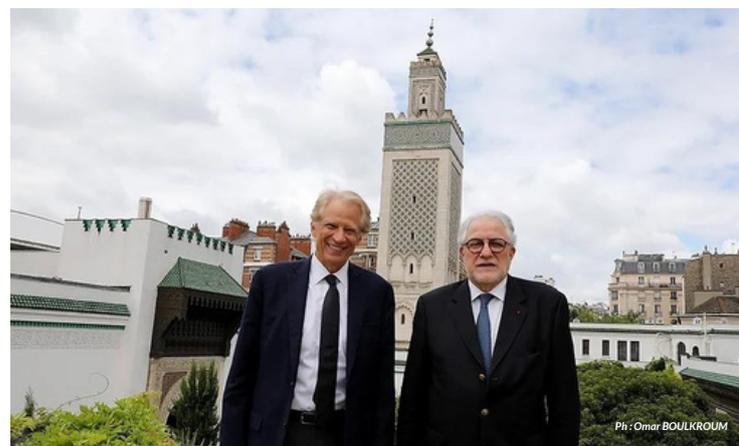
Regard fraternel

BERNARD BENAÏEM

p. 26

Le saviez-vous ?

**MUHARRAM ET ACHOURA, UN DÉBUT
D'ANNÉE PLEIN DE DÉVOTION**



p. 27

Récits célestes

TOUTE L'HISTOIRE DU PROPHÈTE MOÏSE

p. 31

Sabil al-Iman : éclats spirituels de la semaine

LE MOIS DE MUHARRAM

p. 35

Invocation

**'Ô SEIGNEUR, GUIDE-MOI PARMIS CEUX
QUE TU AS GUIDÉ'**

p. 36

Le Hadith de la semaine

**'LE JEÛNE DU MOIS SACRÉ D'ALLAH,
AL-MUHARRAM'**

p. 38

Les Noms et les Attributs d'Allah

AL-HAKIM, AL-HAKEM

p. 40

Le vrai du faux

**NE PAS CONFONDRE HADITH ET PROPOS
POPULAIRE- "CELUI QUI PERSÈVÈRE
TROUVE, ET CELUI QUI SÈME RÉCOLTE"**

p. 42

*Lumière et lieux saints de l'islam,
à la découverte des mosquées du monde*

**LA MOSQUÉE AL-JOUMOUAA : OÙ
RETENTIT LA PREMIÈRE JOUMOUAA DU
PROPHÈTE (QSSSL)**

p. 46

Les mots voyageurs

CHERVIS

p. 47

Plumes en éveil : un livre coup de coeur

**L'ALGÉRIE ISLAMIQUE : LE DÉNI FRANÇAIS
D'ÉLIANE BEDU**

p. 48

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON

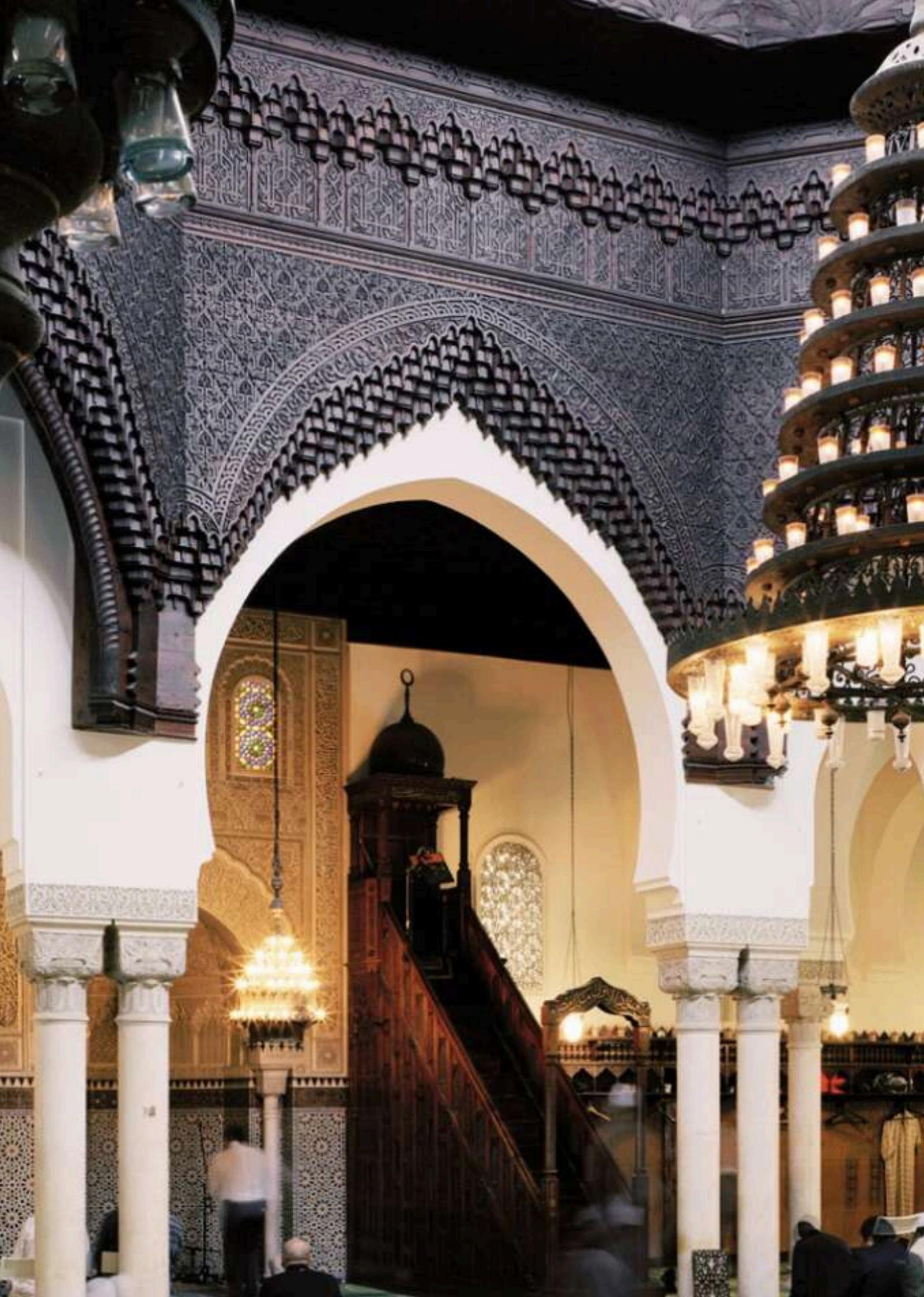
p. 49

Le citation de la semaine

**"UN HUMANISME BIEN ORDONNÉ NE
COMMENCE PAS PAR SOI-MÊME " DE
CLAUDE LÉVI-STRAUSS**

p. 50

**ÉVÉNEMENT À VENIR À LA GRANDE
MOSQUÉE DE PARIS**





Le billet n° 27 du Recteur

**7 JUILLET 2024 :
UN ESPOIR NAÎT, DES CRAINTES PERSISTENT**

Dimanche soir, lorsque les résultats des élections législatives furent proclamés, je ne pus réprimer un sentiment contradictoire mêlant soulagement et inquiétude, émotion que je partageais avec la majorité de nos concitoyens. L'extrême droite, qui dominait les sondages au sortir du premier tour, n'obtint finalement que la troisième place. Cette performance demeure pour moi une source d'angoisse. En tant que Français de confession musulmane, j'ai perçu la montée de l'extrême droite comme une menace directe à mon existence et à celle de nombreux compatriotes. Ce retournement de situation est significatif, certes, mais il ne doit point nous conduire à l'apathie. En vérité, le nombre de suffrages recueillis par le RN au premier tour témoigne de la persistance d'un danger réel pour notre démocratie.

Ces élections, bien que l'arc républicain, tel que défini par le Conseil d'État, ait pris la tête, révèlent un pays profondément divisé. Trois blocs se disputent le pouvoir sans qu'aucun n'obtienne de majorité absolue, offrant ainsi un terreau fertile à l'incertitude et à l'instabilité. Les discours d'adversité et les politiques excluantes émanant de ce fragile arc républicain à peine élu me laissent perplexe quant à l'avenir. Les divisions sont exacerbées par l'intransigeance de certains leaders politiques ou le déni d'autres, comme si nous n'avions pas été au bord du gouffre durant trois longues semaines. L'arc républicain, plutôt que de s'unir contre la montée de l'extrême droite à l'intérieur de l'hémicycle comme pendant la campagne, se déchire et se discrédite mutuellement.

Pis encore, le déni d'une vérité criante : c'est le Peuple qui a été le véritable rempart contre l'extrême droite. Vous lui devez une offre digne de son engagement. Les électeurs, en votant massivement contre l'extrême droite au second tour, ont une fois de plus montré leur attachement aux valeurs républicaines. Ce rejet ne doit toutefois pas être pris pour acquis. Il exige des réponses concrètes et des politiques inclusives qui répondent aux besoins et aux aspirations de tous les citoyens.



Il est temps pour l'arc républicain de tendre l'oreille et de cesser de ne contempler que des intérêts particuliers, car la France que nous aimons s'est réveillée.

Il est temps pour l'arc républicain de tendre l'oreille et de cesser de ne contempler que des intérêts particuliers, car la France que nous aimons s'est réveillée face à des propos ignominieux comme ceux de Melvyn Jaminet, évincé depuis du XV de France pour ses paroles racistes : « *Ma daronne qui me demande si j'ai fait la fête ? Je te jure, le premier arabe que je croise sur la route, je lui mets un coup de casque. Je te le dis, je lui mets un coup de casque* ».

Et que dire de cette campagne électorale nauséabonde, comme le rappelle le journal Libération : « *La parole raciste est montée dans les tours tout au long de la campagne électorale. Il suffisait de faire un tour en reportage pour entendre les insultes et la rage contre les Arabes et les Noirs. Des mots. Des agressions. Les spécialistes ont expliqué que la parole raciste s'est 'libérée'. Et puis c'est tout.* » *Oui, un "c'est tout".* »

Justement, "ce n'est pas tout", NON, "ce n'est pas tout"...

Réveillez-vous, car l'heure est grave. Si les racismes et les haines sont malheureusement inhérents à l'humanité, ils trouvent un terrain fertile dans les désarrois économiques et les difficultés de la vie. Alors, pour l'amour de Dieu, sauvez la France. Les dirigeants politiques nous doivent une offre crédible et visionnaire qui empêche les résultats actuels de n'être qu'un recul temporaire avant une nouvelle poussée de l'extrême droite.

À mes compatriotes musulmans, je veux d'abord saluer ce sursaut citoyen qui vous a animés, même si trop d'entre vous encore se détournent des urnes, malgré le péril qui nous guette. Oui, vous avez revêtu l'habit qui vous sied le mieux : celui de citoyen. Ce n'était point en vain, contrairement à ce que pensait la majorité d'entre vous. Je tiens à louer la mobilisation de chacun, et plus encore celle de ceux jouissant d'une notoriété – qu'ils soient influenceurs, étoiles du sport, humoristes – qui se sont mis au service d'une cause : celle de faire barrage à l'extrême droite.

”
À mes compatriotes musulmans, je veux d'abord saluer ce sursaut citoyen qui vous a animés, même si trop d'entre vous encore se détournent des urnes, malgré le péril qui nous guette.

De nombreuses personnalités influentes des réseaux sociaux se sont levées avec ardeur contre la montée de l'extrême droite en France. Utilisant leurs tribunes sur YouTube, Instagram et TikTok, ces figures publiques, suivies par des millions, ont lancé des appels à la vigilance et à l'engagement citoyen, éveillant les consciences aux dangers de l'idéologie d'extrême droite. Ce que je salue avec une gratitude particulière, ce sont leurs messages empreints de tolérance et de démocratie, incitant leurs suiveurs à se mobiliser politiquement, notamment lors de ces élections législatives.

Mais je vous le dis avec une égale reconnaissance : nous n'étions point seuls. D'éminentes personnalités de tous horizons nous ont soutenus, rappelant la fraternité qui caractérise notre République et alertant sur les périls qui nous menacent. Je saisis cette occasion pour exprimer toute ma solidarité à mes confrères avocats, et au-delà, à tous ceux qui ont été la cible de sites d'extrême droite appelant jusqu'à leur élimination encore cette semaine.

Il est vrai que ce soutien est précieux, mais il demeure insuffisant. Pour nous,

Enfin je ne peux, en tant que recteur de la Grande Mosquée de Paris, conclure sans m'interroger sur la solidarité entre les responsables des cultes. Le dialogue interreligieux est-il simplement une façade polie devant les autorités lorsque tout va bien, ou bien représente-t-il une véritable boussole morale et sociale dans les périodes de crise ?



En cette période critique pour notre nation, je me trouve profondément troublé par le silence assourdissant des responsables religieux face à la montée alarmante de la haine et de la discrimination à l'encontre des musulmans.

Le dialogue interreligieux ne se réduit pas à une simple rencontre protocolaire entre leaders spirituels. C'est un engagement profond envers les principes de paix, de respect et de compréhension mutuelle. En cette période critique pour notre nation, je me trouve profondément troublé par le silence assourdissant des responsables religieux face à la montée alarmante de la haine et de la discrimination à l'encontre des musulmans. Pendant trois semaines de campagne électorale, nos concitoyens musulmans ont été les victimes de discours haineux et stigmatisants, jetés en pâture pour des gains politiques mesquins.

Pendant ce temps, où étaient les voix morales des autres communautés religieuses ? Où étaient les condamnations fermes de ces attaques injustes et les appels à l'unité nationale contre toute forme de racisme et de discrimination ? Le silence et le "ni ni" face à cette campagne de dénigrement sont non seulement décevants mais aussi dangereux.

Le dialogue interreligieux ne peut pas être unidirectionnel ou conditionnel. Il doit être une alliance solidaire dans les moments de crise, une réponse collective contre toute forme d'intolérance et d'exclusion. Les musulmans ne sont pas seuls dans cette lutte pour la justice et l'égalité ; nous attendons et espérons le soutien actif et inconditionnel de nos frères et sœurs de toutes confessions religieuses.

Lorsque des partis politiques exploitent la peur et la division, il est de notre devoir, en tant que guides spirituels, de défendre les principes de fraternité et de solidarité. Le silence n'est pas une option lorsque notre société est menacée par des idéologies qui sapent les fondements mêmes de la coexistence pacifique.

En tant que recteur de la Grande Mosquée de Paris, je lance un appel urgent à tous les responsables religieux de notre pays : ne restez pas silencieux face à l'injustice. Ne restez pas neutres lorsque nos communautés de foi sont attaquées. La solidarité n'est pas seulement un principe abstrait mais une action concrète et nécessaire pour défendre les valeurs de notre République et protéger la dignité de tous ses citoyens.

Nous devons nous tenir ensemble, main dans la main, pour défendre les droits fondamentaux de chaque individu, indépendamment de sa foi ou de son origine. C'est seulement ainsi que nous pourrons construire un avenir où la diversité est une force et où la haine et la division n'ont pas leur place.

Vive la France, vive la République qui chérit tous ses enfants, et vive la Fraternité, pilier tant de la République que de nos différentes religions.

À Paris, le 9 juillet 2024

CHEMS-EDDINE HAFIZ

Recteur de la Grande Mosquée de Paris



Focus

Sur une actualité de l'islam et des musulmans

ANALYSE DU TRAITEMENT DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES FRANÇAISES PAR LES MÉDIAS ÉTRANGERS

Les élections législatives françaises de 2024 ont suscité un vif intérêt à l'échelle internationale, notamment dans les médias arabes et étrangers, offrant une variété de perspectives sur les résultats et leurs répercussions.

Instabilité gouvernementale en France

Al Jazeera (Qatar) a souligné l'absence de majorité absolue, un facteur déterminant qui complique la formation d'un gouvernement stable en France. Cette situation met en lumière l'importance des alliances politiques pour Emmanuel Macron, qui devra naviguer habilement dans un paysage fragmenté pour gouverner efficacement. De même, *Alhurra* (Arabie Saoudite) a rapporté les résultats initiaux et souligné le défi de l'absence de majorité absolue pour Macron. Le média prédit des blocages politiques et une potentielle instabilité gouvernementale, des éléments qui pourraient entraver la mise en œuvre des réformes nécessaires.

La victoire de la Gauche et ses répercussions

DW Arabic (Allemagne) a mis en avant la victoire de la gauche, un événement salué avec enthousiasme sur les réseaux sociaux du monde arabe. Cette victoire est perçue comme porteuse d'un espoir de politiques plus progressistes en France, répondant ainsi aux aspirations de nombreux citoyens arabes. Dans le même ordre d'idées, *CNBC Arabia* (Arabie Saoudite) a analysé la montée en puissance du bloc de gauche et la marginalisation de la droite

traditionnelle, voyant cette élection comme une réorganisation significative du paysage politique français.

La position délicate d'Emmanuel Macron

Al Arabiya (Arabie Saoudite) s'est concentré sur la position délicate de Macron après les élections, expliquant que la formation d'une coalition stable sera essentielle pour assurer une gouvernance efficace en France. La recherche d'alliances sera donc cruciale pour le président français. En Allemagne, *Frankfurter Allgemeine Zeitung* a exprimé des préoccupations quant à la stabilité de l'Union européenne, redoutant un scénario similaire à celui de David Cameron avec le Brexit, si Macron ne parvient pas à stabiliser sa majorité, craignant que ces élections n'enrayent "le moteur de l'Europe".

Comparaisons et inquiétudes européennes

Au Royaume-Uni, les médias ont établi des parallèles avec leur propre situation politique. *The Daily Mail* et *The Telegraph* prévoient une défaite pour Macron, évoquant une possible crise financière similaire à celle provoquée par Liz Truss en 2022. *The Observer* a décrit la situation française comme un "cirque politique", en explorant les dynamiques électorales sur le terrain. Ces observations révèlent une préoccupation européenne quant aux répercussions des résultats des élections législatives françaises sur la stabilité de la région.

La montée du Rassemblement National

Les correspondants étrangers ont noté la

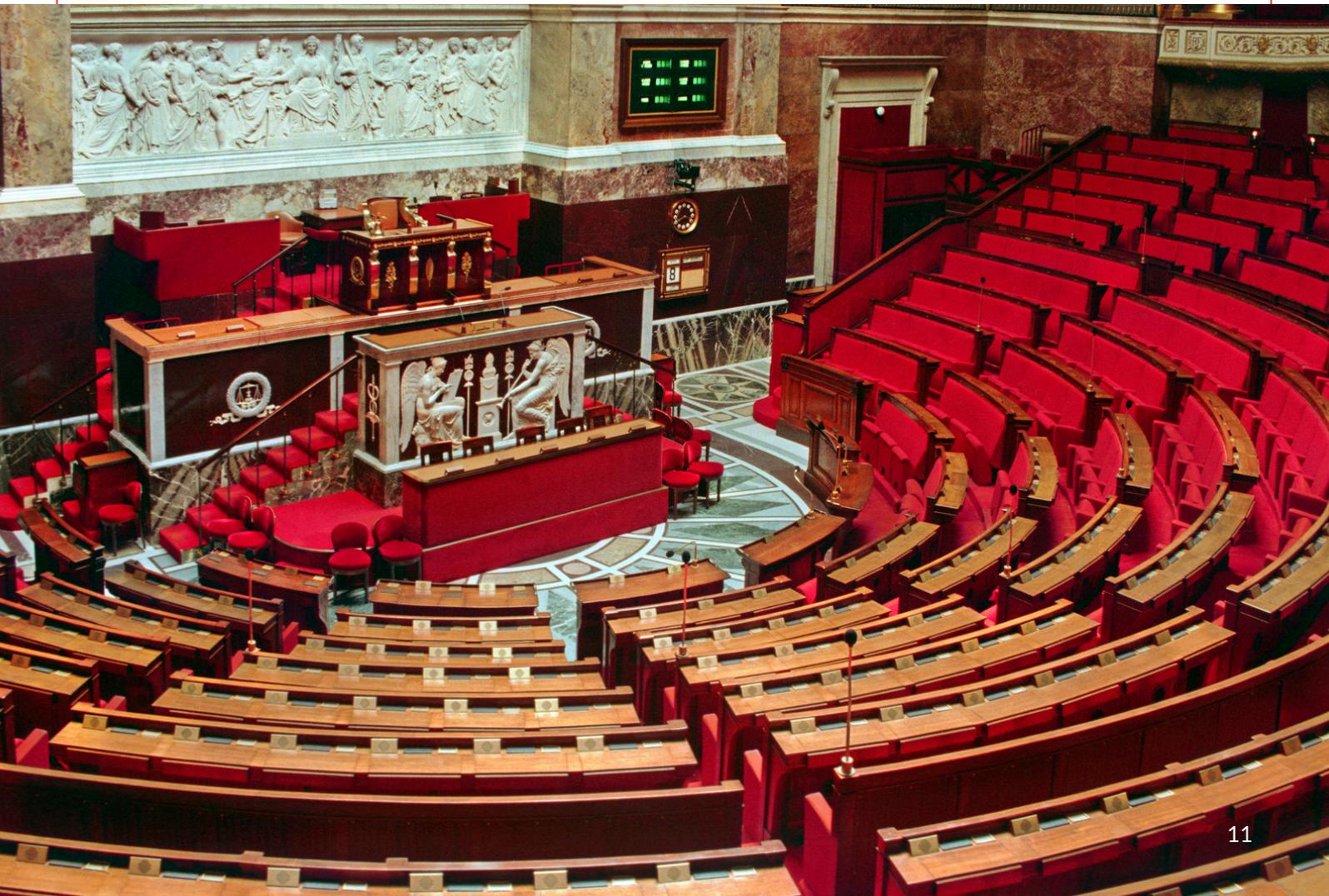
percée du Rassemblement National dans diverses régions françaises. **The Times** (Royaume-Uni) et **Financial Times** (Royaume-Uni) ont expliqué comment le RN s'est positionné comme le défenseur des oubliés, séduisant une large frange de l'électorat, des riches aux pauvres, des urbains aux ruraux. **El Khabar** (Algérie) s'est concentré sur les répercussions pour les relations algéro-françaises, notant que la défaite de l'extrême droite pourrait favoriser la continuité du rapprochement récent entre les deux pays, bénéfique pour la diaspora algérienne en France.

Les défis de la France post-électorale

Asharq Al-Awsat (Arabie Saoudite) a traité des défis à venir pour la France post-électorale, notamment l'impact de l'absence de majorité sur la mise en œuvre des politiques publiques. Le média a également abordé les difficultés potentielles dans la gestion du gouvernement

face à un parlement fragmenté. **Ahram Online** (Égypte) a discuté des implications pour la politique française et les relations internationales, en mettant en avant les défis internes de gouvernance qui pourraient avoir des répercussions sur la scène internationale, notamment dans les relations avec les pays arabes.

En conclusion, on peut dire que globalement, la presse étrangère observe les législatives françaises avec une combinaison de fascination et d'inquiétude. Les commentateurs s'interrogent sur les implications politiques et économiques des résultats, soulignant à la fois les défis pour Emmanuel Macron et la montée en puissance de l'extrême droite, tout en surveillant de près l'évolution de la gauche radicale en France. Les médias arabes, quant à eux, mettent en avant les impacts potentiels sur les relations internationales et les dynamiques internes de la politique française. ■



La France est belle

PAR RACHID AZIZI

Rachid Azizi est officier de police, ancien référent discrimination au sein la police nationale, secrétaire général du Musée-mémorial du terrorisme.

La France est belle et s'est une fois de plus illustrée par la vigueur de son engagement citoyen lors des dernières élections législatives. Ce sursaut électoral témoigne non seulement de la résilience de la démocratie française, mais aussi de la volonté des citoyens de prendre part activement à la construction de leur avenir commun. Le taux de participation a dépassé les attentes, reflétant une prise de conscience accrue des enjeux nationaux et locaux.

La France est belle et les citoyens ont ressenti le besoin de s'exprimer sur des questions essentielles telles que la santé, l'emploi et l'environnement. Face à ces enjeux, les électeurs ont choisi de s'engager activement, démontrant une volonté collective de participer à la résolution de ces problématiques cruciales.

La France est belle et les Français ont su dire non aux extrémistes, affirmant ainsi leur attachement à une France unie, forte de son histoire et de ses valeurs. En rejetant les discours de division, les citoyens ont montré leur maturité politique et leur discernement, privilégiant des solutions constructives pour l'avenir du pays. Ce choix reflète un profond respect pour les principes républicains de liberté, d'égalité et de fraternité.

La France est belle et la diversité des candidats a joué un rôle clé dans cette mobilisation. Les électeurs ont eu le choix parmi un éventail varié de profils, reflétant les multiples visages de la société française. Des jeunes engagés aux figures expérimentées, en passant par des représentants de différentes communautés et secteurs professionnels, cette pluralité a enrichi le débat démocratique.



La France est belle et cette diversité a également renforcé le rejet des discours extrémistes, mettant en avant une France ouverte et inclusive. En offrant une représentation plus fidèle de la société, ces candidats ont permis de répondre de manière plus adéquate aux attentes et aux préoccupations des électeurs. La richesse de cette pluralité témoigne de la vitalité de la démocratie française et de sa capacité à intégrer des voix diverses et à construire un dialogue ouvert et riche.

La France est belle et les résultats de ces élections législatives dessinent les contours d'une Assemblée nationale renouvelée, prête à relever les défis de demain. Les élus auront la responsabilité de travailler ensemble pour une France libérée de la menace d'un mouvement nébuleux. Les priorités de la nouvelle législature incluront la relance économique, la transition écologique, la justice sociale et la préservation des valeurs républicaines.

La France est belle et le sursaut des Français est un signe encourageant pour la démocratie française. Il démontre que, malgré les défis et les incertitudes, la population reste profondément attachée à ses valeurs républicaines et à son rôle actif dans la vie politique. La France est belle, non seulement par ses paysages, son climat et son patrimoine historique, mais aussi par l'engagement de ses citoyens à façonner un avenir meilleur pour tous.

En rejetant les extrémismes, les Français ont choisi de défendre une France unie et

résiliente, forte de son histoire et de ses valeurs. Ainsi, la France continue de briller par sa capacité à surmonter les défis et à promouvoir une société plus juste et plus équitable. Cette détermination collective à préserver et à enrichir l'héritage républicain est la véritable force de la nation, unissant les citoyens autour d'un projet commun pour un avenir radieux.

La France est belle, et son avenir le sera tout autant grâce à l'engagement de ses habitants qui ont su s'allier au moment où le danger s'approchait à grand pas... ■



Ils ont fait l'actualité de la semaine

2 JUILLET 2024

LE MONDE

La justice annule la fermeture du collège musulman Avicenne à Nice

La loi « séparatisme » de 2021 oblige les établissements hors contrat à informer l'administration de l'origine de leurs financements et Avicenne a tâtonné pour répondre aux demandes. Mais ces irrégularités « ne sont pas (...) de nature à justifier la fermeture » du collège, selon le tribunal.

3 JUILLET 2024

RFI

France: les représentants du culte musulman unis face à la montée de l'extrême droite aux législatives

À l'initiative du recteur de la Grande Mosquée de Paris et dans le contexte de l'entre-deux-tours des élections législatives, des représentants du culte musulman et des personnalités de la société civile se sont réunis pour exhorter les Français à faire barrage au Rassemblement national. Ils ont tous à cœur de lutter contre l'extrême droite dont la montée dans le pays suscite des inquiétudes.

5 JUILLET 2024

LA CROIX

« Face à la montée du RN et ses discours de division », un appel signé par 80 personnalités musulmanes

Deux jours avant le second tour des élections législatives, 80 personnalités musulmanes et issues de la société civile signent cet appel à voter pour empêcher l'extrême-droite d'arriver au pouvoir. Initié par le recteur de la Mosquée de Paris Chems-eddine Hafiz, le texte s'alarme de la montée du racisme.

5 JUILLET 2024

LE MONDE

« Trop de nos concitoyens musulmans ne savent plus s'ils peuvent compter sur l'estime d'un pays dont ils contribuent à forger le destin »

Jean-François Bour, prêtre et expert des

relations avec l'islam à la Conférence des évêques de France, appelle, dans une tribune au « Monde », à « entendre l'inquiétude » des musulmans face à l'extrême droite. Il déplore, dans le débat actuel, « une tendance à tolérer sans sourciller le soupçon global qu'instillent les affirmations racistes ou simplistes ».

5 JUILLET 2024

QUEST FRANCE

Législatives. Comment les représentants des principales religions se positionnent avant le vote ?

« Appel républicain », « Ni RN ni LFI », « Faire front »... Les représentants des principaux cultes appellent à rejeter le « vote extrême », dimanche 7 juillet, au second tour des élections législatives. L'Église catholique a invité, avec mesure, les électeurs à « discerner ce qui est juste ».

Les conséquences d'un radicalisme ethnique

PAR AMINE BENROCHD

À de nombreuses occasions, que cela soit lors de discussions entre collègues, d'échanges sur les réseaux sociaux et même lors de débats télévisés, j'ai été surpris de constater que des préjugés communément admis concernant la perception de textes religieux musulmans, étaient aussi fortement ancrés dans l'esprit d'une majorité de personnes, qu'elles étaient éloignées de la vérité.

En effet, combien de fois n'avons-nous pas, à travers des simplifications réductrices et des raccourcis simplistes, entendus ou lus que le Coran serait un Livre plein de violence, et cela suffisait même aux yeux de certains pour expliquer "la brutalité du musulman".

Avec les tragiques événements terroristes, étroitement liés à des mouvances fondamentalistes et extrémistes, la tentation était, pour beaucoup, facile et confortable d'affirmer que le Coran encourageait davantage les actes agressifs comparé aux autres textes religieux du monothéisme.

Une lecture des faits bien évidemment aussi tendancieuse que fallacieuse, car d'aucuns n'évoquent une seule fois les contradictions et le lot de cruautés barbares contenus dans les deux Testaments de la Bible.

Nous le savons, la violence est une réalité persistante qui fait partie de la vie. Nous en avons tous, à un moment ou un autre, été témoins, victimes ou peut-être l'avons-nous même produite, sciemment ou sans que l'on se rende compte. À ce titre, étant une composante de l'humanité, elle ne peut être logiquement éludée des Livres Sacrés.

Il faut savoir que pour les tribus nomades du Moyen-Orient, combattre à mort l'ennemi était le seul moyen de survivre aux pillages, au rapt



ou à la mort. La violence devenant ainsi le reflet normalisé d'un contexte historique imposé par la culture, les coutumes et les vicissitudes de la vie à cette époque, comme le rapportent l'histoire ou les textes.

Ainsi donc, il est inconcevable de penser qu'il eut fallu attendre la Bible ou le Coran pour faire la guerre, et par un raisonnement inverse, tout aussi impensable de prétendre croire que le simple fait de retirer les Livres Saints puisse mener à une paix absolue et universelle.

Toutefois, il s'agit aujourd'hui pour les croyants que nous sommes, de faire émerger des textes un sens communautaire ou individuel, et d'apporter une explication à propos de la violence, entre autres, à travers un travail de réflexion et un effort herméneutique, mais également par un nécessaire examen de contextualisation des faits tels qu'ils nous ont été apportés.

Mais restons dans le sujet et rappelons tout d'abord, avant de nous poser la question de savoir si le noble Coran est réellement plus violent, que de nombreux passages contenus dans la Bible sont très violents.

Dans l'histoire du roi Saül telle que restituée dans le premier Livre de Samuel, on peut lire le Seigneur ordonner :

« Eh bien, va les attaquer maintenant, détruis complètement tout ce qui leur appartient, sans pitié. Mets à mort tous les êtres vivants, hommes et femmes, enfants et nourrissons, bœufs et moutons, chameaux et ânes. » (1S 15.3).

De même dans les Psaumes on peut lire ce verset : « Que ses descendants soient exterminés et que leur nom disparaisse dans la génération suivante ! » (Ps 109.13).

On peut également évoquer Matthieu (10 : 34-36) affirmant :

« Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée. Car je suis venu mettre la division entre l'homme et son père, entre la fille et sa mère, entre la belle-fille et sa belle-mère ; et l'homme aura pour ennemis les gens de sa maison ».

Ou encore Luc (19 : 27) évoquant le Prophète Jésus :

« Quant à mes ennemis, ceux qui n'ont pas voulu que je règne sur eux, amenez-les ici et égorgez-les devant moi » ...

Comme on le voit, la violence contenue dans certains passages de la Bible est terrible et n'est presque jamais évoquée par ceux qui désignent le Livre Saint de l'Islam comme seul Texte porteur d'une certaine cruauté qu'on voudrait associer aux seuls musulmans.

Qui a oublié cette séquence diffusée sur les réseaux sociaux d'une personne demandant à de parfaits inconnus dans la rue de s'exprimer sur certains passages violents attribués au Coran.

L'atterrement et la révolte qu'inspiraient ces versets d'une violence inouïe étaient à la hauteur de la surprise des personnes interrogées lorsque leur était dévoilées que les passages choisis émanaient de la Bible et non du Coran...

Pis encore, l'ancien testament, serait deux fois plus violent que le nouveau.

En effet, Tom Anderson, un ingénieur de New-York a développé en 2015 une plateforme d'analyse de texte Odintext qui en scannant le

contenu d'une œuvre peut en faire ressortir des orientations et tendances du vocabulaire.

Le logiciel crée prend en compte certains mots-clés pour en révéler le nombre de fois utilisés, le nombre de leurs répétitions, leurs synonymes, les autres mots se rapprochant du même champ lexical...

Il s'est avéré que la Bible contenait « davantage d'allusions au "meurtre" et à la "destruction" que son homologue coranique ».

Selon l'analyse d'Odintext, les mots meurtre et destruction représentent 2,1% du Coran, contre 2,8% du Nouveau Testament et 5,3% de l'Ancien Testament !

Il en va de même pour le mot : ennemis, plus présent dans la bible que dans le Coran, qu'il attribue au mal, et bien plus encore que dans du Nouveau Testament.

Selon le même rapport, le Coran évoque plus de trois fois le concept de pardon et de la grâce que le Nouveau Testament.

Ainsi, il paraît clair que la violence, une dimension consubstantielle de l'humain, ne serait point l'apanage d'un seul Livre ou d'une religion précise. Notre foi et la lecture de nos textes nous a convaincu que Dieu, juste, aimant, droit et miséricordieux n'est pas violent, mais en colère contre le péché et contre tous ceux dont l'existence est consacrée au mal.

La communauté musulmane en France, tolérante et citoyenne, ne peut accepter les discours qui la lie au chaos et à la violence. Elle possède tous les arguments pour contredire ceux et celles qui ne cessent de désigner notre religion comme incompatible avec les valeurs de notre France ou celles civilisationnelles ou universelles.

La violence est plutôt dans le camp de ceux qui, aujourd'hui, se replient sur un ethnocentrisme qui exclue et divise. ■

Actualités

de la Grande Mosquée de Paris

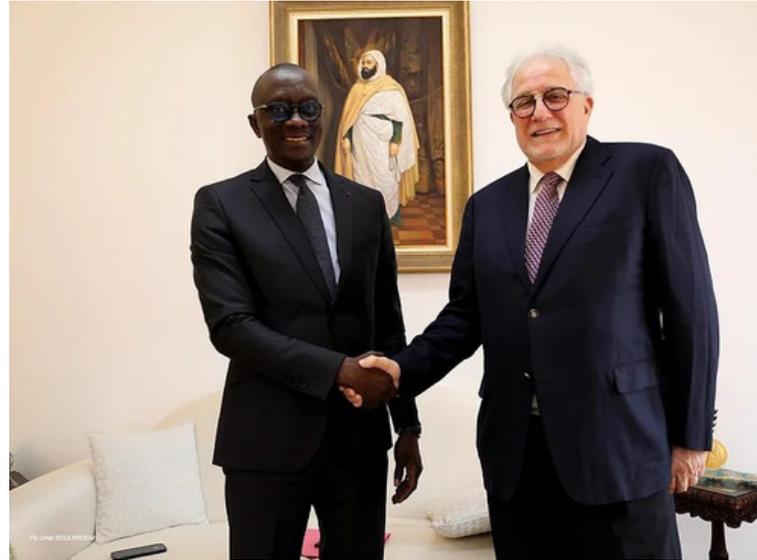
du 1er au 7 juillet 2024

2

juillet

Le recteur reçoit la visite de l'ambassadeur du Sénégal

Le recteur Chems-eddine Hafiz a eu l'honneur de recevoir la visite de S.E.M. El Hadji Magatte Seye, ambassadeur du Sénégal en France. Un échange fraternel, avec une pensée amicale aux nombreux ressortissants sénégalais parmi les fidèles de la Grande Mosquée de Paris.



3

juillet

Élections législatives : une conférence de presse pour appeler au vote et contrer l'extrême droite

Mercredi 3 juillet 2024, nous avons souhaité organiser cette conférence de presse à la Grande Mosquée de Paris, dans le contexte de l'entre-deux-tours des élections législatives.

Des responsables religieux et des citoyens engagés se sont réunis aux côtés du recteur Chems-eddine Hafiz, dont Kamel Kabtane, recteur de la Grande Mosquée de Lyon, Lhaj Thami Breze, président d'honneur de la fédération Musulmans de France, Assani Fassassi, secrétaire général de la Fédération des Associations Islamiques d'Afrique, des Comores et des Antilles, Sadek Beloucif, professeur de médecine à l'hôpital Avicenne, membre du Forif, Myriam Edjlali, également professeur de médecine à l'hôpital Raymond-Poincaré.

Cet appel reposait sur deux points essentiels et indissociables :

- la mobilisation de tous les citoyens, quelles que soient leurs croyances ou leurs origines, pour le second tour des élections législatives ;
- la défense des valeurs républicaines, dans les urnes, face à l'extrême droite incarnée notamment par le Rassemblement National.



4
juillet

Entretien avec les responsables de la Miviludes

Le recteur Chems-eddine Hafiz a reçu Donatien Le Vaillant, chef de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, et son adjointe Audrey Keyzers. La Miviludes agit pour la cohésion de notre société depuis plus de vingt ans.



4
juillet

Le recteur reçoit Dominique de Villepin

Le recteur Chems-eddine Hafiz a eu le plaisir et l'honneur d'échanger ce matin avec Dominique de Villepin, ancien Premier ministre. Il a tenu à saluer son attachement constant aux valeurs profondes de la République et son engagement résolu contre l'extrême droite, en ces heures pleines d'incertitude.



5
juillet

« Face à la montée du RN et ses discours de division » : une nouvelle tribune collective paraît dans La Croix

Deux jours avant le second tour des élections législatives, 80 représentants du culte musulman et des personnalités issues de la société civile signent une tribune collective dans le journal La Croix, pour appeler à voter contre l'extrême-droite, à l'initiative du recteur de la Mosquée de Paris Chems-eddine Hafiz.



Zakat al-Maal 1446/H : le montant du Nissab et les moyens de s'en acquitter

La commission religieuse de la Grande Mosquée de Paris a déterminé le seuil (Nissab) de Zakat al-Maal pour l'année 1446/H, correspondant à l'année 2024/2025.

Après consultation des données bancaires et évaluation de la valeur du cours de l'or sur l'ensemble de l'année 1445, le seuil a été calculé et ainsi fixé à :

5 900 euros

soit 85 g (référence de calcul) x 69.51 euros (arrondi)

La Zakat (Aumône légale) est l'un des cinq piliers de l'islam. Il incombe à tout musulman qui, remplissant les conditions, en versera le montant, à savoir : 2,5% ou 1/40ème de la somme épargnée au-dessus du seuil fixé durant l'année hégirienne précédente.

La solidarité et la générosité sont des valeurs essentielles de l'islam, que la Grande Mosquée de Paris tient à mettre en œuvre.

Vous pouvez vous acquitter de la Zakat al-Maal en la versant à la Grande Mosquée de Paris, par les moyens suivants :

- **Don en ligne sur HelloAsso :**

<https://www.helloasso.com/associations/association-culturelle-de-la-grande-mosquee-de-paris/formulaires/1>

- **Virement bancaire sur le compte suivant :**

Association culturelle de la Grande Mosquée de Paris

RIB : 30002 00456 0000447339N 44 LCL
PARIS DAUMESNIL

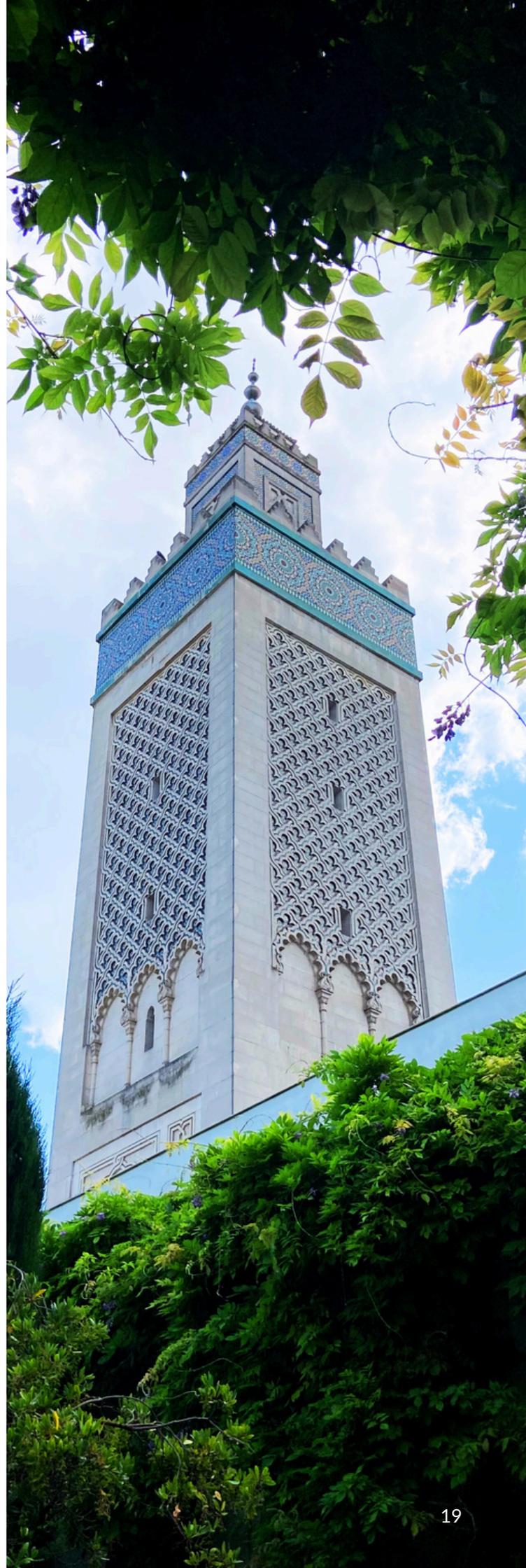
IBAN : FR54 3000 2004 5800 0044 7339 N44

- **Espèces ou chèque à l'ordre de l'Association culturelle de la Grande Mosquée de Paris, envoyés ou déposés à cette adresse :**

Grande Mosquée de Paris

2 bis, Place du Puits de l'Ermite 75005 Paris

À l'occasion du 1er jour du mois de Muharram 1446, qui correspondra inch'Allah au dimanche 7 juillet 2024, la Grande Mosquée de Paris souhaite ses meilleurs vœux aux musulmans.





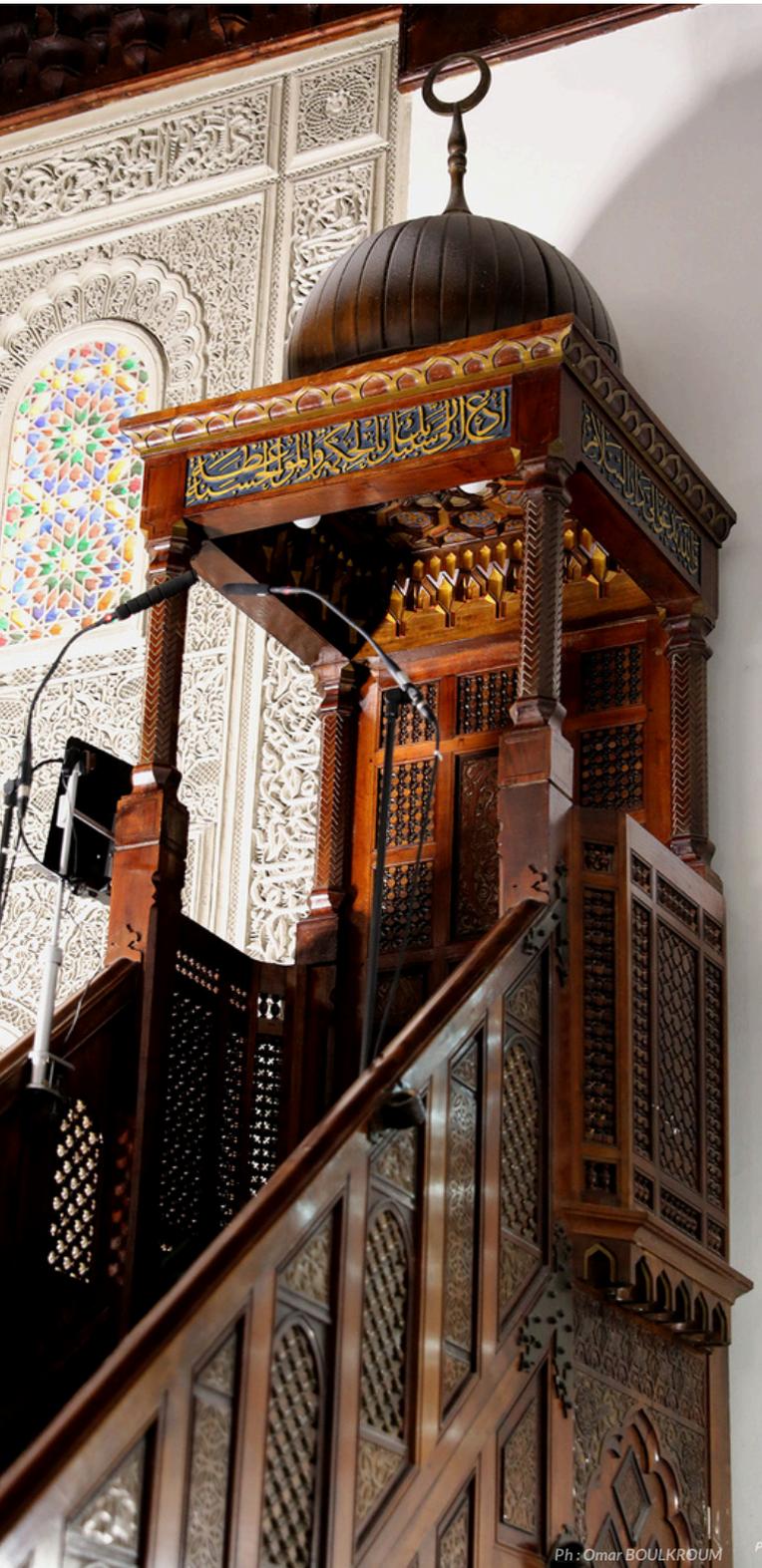
Paroles du Minbar

LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI : AU REVOIR À UNE ANNÉE HÉGIRIENNE ET BIENVENUE À UNE NOUVELLE

Mes frères et sœurs, au nom d'Allah, le Clément, le Tout Miséricordieux, aujourd'hui, nous abordons ce prêche qui marque cette fin d'année hégirienne. Nous remercions Allah pour Son aide et Sa guidance, et nous sollicitons Sa protection contre les maux qui résident en nous et les vices de nos actes. Celui qu'Allah guide est sur le droit chemin, et celui qu'Il égare ne trouvera aucun guide. Je certifie qu'il n'existe aucun dieu à part Allah, unique et sans associé, et je certifie que Mohamed est Son serviteur et Son messenger. Que les bénédictions et la paix d'Allah soient sur lui, sur sa famille et sur ses compagnons.

Le Coran nous enseigne : « Et pour vous, sur terre, un lieu de séjour et de jouissance temporaire » (Sourate Al-Baqara, verset 36). Cela nous rappelle que rien n'est permanent ici-bas, et que tout a une fin. Demain, samedi, sera le dernier jour de l'année hégirienne 1445, et dimanche marquera le début de l'année 1446. Chaque année qui passe est déduite de notre existence sur terre, nous rapprochant un peu plus de notre rencontre avec notre Créateur.

Mes frères et sœurs, l'année qui vient de s'écouler a été riche en événements. Ceux qui devaient observer le jeûne de Ramadhan l'ont fait, ceux qui devaient accomplir le pèlerinage à la Mecque l'ont réalisé, et nous avons accompli nos prières obligatoires et surrogatoires. Certains ont trouvé de la joie et se sont réjouis lors des fêtes, tandis que d'autres ont ressenti de la tristesse et ont souffert. Certains ont commis des actes répréhensibles comme le polythéisme, le crime, la désobéissance ou l'adultère. Ceux qui sont morts sont désormais dans l'au-delà pour recevoir leur jugement, et ceux qui sont encore en vie continuent de recevoir leur subsistance dans ce monde éphémère. Allah AWJ nous rappelle que : « Tout ce qui est sur terre périra » (Coran 55 :26), mais la permanence éternelle appartient à Allah, l'Unique, le Tout-Puissant.



Ph: Omar BOULKROUM

Il est crucial de comprendre que ce ne sont ni la durée de notre vie, ni nos possessions qui importent, mais nos actions et leurs impacts. L'histoire se souvient des hommes et des femmes qui ont accompli des exploits et laissé un héritage durable. Notre existence doit être marquée par des actions vertueuses et significatives.

Nous pouvons tirer des leçons du peuple de Ghaza, qui, malgré les épreuves, persiste dans sa résistance et sa foi. Leur courage et leur résilience sont des exemples pour nous tous. Ils incarnent les vertus que le Prophète Mohamed (paix et bénédictions sur lui) a louées.

Alors que nous faisons nos adieux à l'année 1445 et accueillons l'année 1446, prions pour le pardon d'Allah et Sa guidance. Que cette nouvelle année soit une occasion d'avancer positivement pour l'Humanité, et que nous puissions défendre la vérité, la justice, et les valeurs de fraternité et d'égalité. Que nos actions soient à la hauteur des enseignements de l'Islam, et que nous soyons toujours parmi ceux qui appellent au bien et guident vers la vertu.

Louange à Allah, Seigneur de l'Univers. Une vie accomplie implique de défendre activement la vérité et de soutenir ceux qui sont opprimés, en mettant à contribution vos mains, votre parole, vos ressources, votre personne, votre temps, votre jeunesse et votre santé. C'est également s'éloigner de l'individualisme, de l'égoïsme et de l'indifférence envers autrui ainsi que de l'inaction, car cela ne correspond pas aux enseignements de l'Islam. Notre prophète (SAWS), a dit : *« Celui qui parmi vous voit une injustice, doit chercher à la corriger : par l'action (les mains) si c'est possible, sinon par la parole (la langue) et si cela n'est pas possible par le cœur, ce qui est le degré le plus faible de la foi. »*

Nous espérons que cette nouvelle année sera marquée par des avancées positives pour deux causes essentielles : celle de l'Humanité et de la dignité à Ghaza en Palestine, ainsi que celle de la liberté, de la fraternité et de l'égalité en Europe et plus particulièrement en France. La Grande Mosquée de Paris affirme que soutenir Ghaza en Palestine revient à soutenir les

valeurs de la liberté, de la fraternité et de l'égalité à l'échelle mondiale et en particulier en France.

Mes frères et sœurs, très bientôt, un événement mondial se déroulera en France : l'arrivée de la flamme olympique, symbole d'unité, de paix et de fraternité entre les peuples. Notre mosquée, pour la première fois dans son histoire, fera partie des étapes de ce parcours symbolique. La flamme passera ici le dimanche 14 juillet 2024 à 15h10, si Allah le veut. Cette visite est une belle opportunité pour faire connaître notre mosquée au monde entier et pour mettre en avant son rôle essentiel dans la promotion des valeurs de paix, d'amour et de coopération entre les nations et les peuples.

Nous implorons Allah le Tout-Puissant d'accepter nos bonnes actions ainsi que les vôtres et de nous compter toujours parmi ceux qui appellent au bien et guident vers la vertu.

Ô Allah, nous T'invoquons par Tes plus beaux noms et Tes attributs les plus élevés. Soulage les souffrances de nos frères à Ghaza, accorde-leur la victoire et protège-les de tous les fléaux. Offre-leur une issue, face à chaque difficulté.

Ô Allah, pardonne-nous et fais de nous des gens de bien et de vertu. Bénis nos vies et nos actions, guide-nous sur le droit chemin, protège-nous de la honte en ce monde et du châtement dans l'au-delà. Améliore notre condition et accorde-nous le succès et la guidance ici-bas et dans l'au-delà. Pardonne-nous ainsi qu'à nos proches et à tous les musulmans vivants ou décédés.

Amine, Ô Seigneur des mondes. ■



ZAKAT AL-MAAL

L'aumône légale sur les biens

COMMENT DÉFINIR LA ZAKAT AL-MAAL ?

La zakat, selon la terminologie islamique, consiste en l'attribution d'une portion (%) définie de biens à des bénéficiaires spécifiques, lorsque ces biens atteignent un seuil minimal (Nisab) et qu'une année lunaire s'est écoulée. Elle est donc désignée comme la zakat des biens, car elle est calculée en fonction de la valeur des actifs, comprenant des règles précises sur le montant, le seuil nécessaire et d'autres aspects légaux. Ceci est à distinguer de la zakat al-Fitr, qui est due par les personnes elles-mêmes, indépendamment de leur patrimoine.

La zakat obligatoire sur les biens se différencie nettement de la sadaqah, l'aumône volontaire.

La zakat est un impératif légal qui doit être acquitté dans des situations précises, à des moments déterminés, et distribuée à des bénéficiaires spécifiquement désignés. En revanche, la sadaqah volontaire ne nécessite pas le respect de ces critères spécifiques.

La zakat diffère des impôts, en tant qu'acte de dévotion financière accompli par les musulmans. Elle est versée une fois par an à partir de biens spécifiques et est destinée à des bénéficiaires précisément identifiés, selon des règles définies. À l'opposé, les impôts sont des contributions obligatoires imposées par l'état pour répondre aux besoins publics et servir l'intérêt général du pays.

POURQUOI EST-ELLE LÉGITIME ?

La zakat est un devoir imposé par l'Islam et constitue l'un de ses cinq piliers. Le Coran, la Sunna et le consensus de la communauté musulmane en attestent.

Par exemple, le Coran stipule : « Prenez de leurs biens une aumône par laquelle vous les purifiez et les sanctifiez » (Sourate At-Tawbah, 103), où le terme "aumône" fait référence à la zakat obligatoire selon les exégètes.

De plus, Allah dit : « Accomplissez la Salât et acquittez la Zakât » (Sourate Al-Baqara, 43). La zakat est mentionnée

conjointement avec la prière dans quarante-deux versets du Coran, soulignant son importance fondamentale.

En outre, selon la Sunna, un hadith rapporté par Ibn Omar met en lumière les propos du Prophète Mohamed (que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui) : « L'Islam est bâti sur cinq piliers : l'attestation qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Mohamed est son prophète, l'accomplissement de la prière, le versement de la zakat, le pèlerinage à la Maison sacrée et le jeûne du mois de Ramadhan. »

QUELS SONT LES BIENS CONCERNÉS ?

- **L'or et l'argent** : ces métaux sont la base des monnaies actuellement en circulation et englobent également les biens commerciaux, c'est-à-dire les marchandises destinées à la vente.
- **Les récoltes** : il s'agit de ce que la terre produit, comme les cultures et les fruits qui sont des denrées stockées pour l'alimentation.
- **Le bétail** : ce terme inclut les chameaux, les bovins et les ovins.

QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

- **Propriété totale** : les biens doivent appartenir pleinement à la personne concernée.
- **Excédent des besoins essentiels** : les biens doivent dépasser les nécessités de base du propriétaire.
- **Atteinte du seuil (Nisab)** : Les biens doivent atteindre un seuil minimum déterminé, sans être réduits par une dette qui ferait passer ce seuil en dessous du minimum requis.
- **Écoulement d'une année lunaire (Hawl)** : une année lunaire complète doit s'être écoulée depuis l'acquisition des biens.

QUI EN SONT LES DESTINATAIRES ?

La zakat doit être distribuée à **huit catégories de personnes**, telles que mentionnées dans le verset suivant :

« Les aumônes ne sont destinées que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les cœurs sont à

gagner [à l'Islam], pour l'affranchissement des esclaves, les endettés, dans le sentier d'Allah, et pour le voyageur en détresse. C'est un décret d'Allah, et Allah est Omniscient et Sage. » (Sourate At-Tawbah, 60).

QUEL EST LE NISAB (SEUIL) ?

Pour calculer le Nisab, on évalue la valeur des devises actuelles et des biens commerciaux en or. Le Nisab pour l'or est fixé à vingt dinars, ce qui équivaut à 85

grammes d'or.

La valeur des devises fluctue en fonction des marchés. Pour cette année (1446 H - 2024-25), le Nisab est estimé à **5900 euros**.

UN EXEMPLE DE CALCUL

Celui qui possède un montant de 5900 euros ou plus est tenu de s'acquitter de la zakat, à raison de 2,5% de son capital, soit un quarantième (1/40) de ses biens.

Par exemple, si une personne possède

20 000 euros, elle doit verser 500 euros de zakat ($20\,000 \times 2,5\% = 500$).

De même, si une personne possède 10 000 euros, elle doit verser 250 euros de zakat ($10\,000 \times 2,5\% = 250$).

Regard fraternel

22 | BERNARD BENAÏEM

Parmi les amis qui ont assisté à la conférence de presse organisée à la Grande Mosquée de Paris le mercredi dernier pour inciter les électeurs à faire barrage au Rassemblement national, il y en a un dont je voudrais parler aujourd’hui : Bernard Benaïem, avocat comme moi et venant d’Algérie, également comme moi.

Avocat au Barreau de Paris, il a prêté serment le 7 janvier 1988, et s’est spécialisé en droit pénal et en libertés fondamentales.

Il s’est occupé de nombreux dossiers médiatiques au cours de sa carrière et a connu au début des années 2000 de nombreux contentieux relatifs à des problèmes de santé publique. Il fut en particulier l’un des premiers à se préoccuper et à plaider pour les contaminations par les pesticides des eaux de la Guadeloupe et à défendre les médecins qui, à cette époque, étaient poursuivis pour mettre en évidence la corrélation de ces pollutions avec des pathologies telles que le cancer de la prostate.

Il a par ailleurs été l’avocat de Jérôme Kerviel dans l’affaire du même nom qui, en 2008, mettait en évidence certaines pratiques du monde bancaire et boursier.

Il est humaniste, aime le droit humain sans qu’il soit à géométrie variable.

Notre vraie différence : il aime le football et moi pas.

Chems-eddine HAFIZ
Recteur de la Grande Mosquée de Paris



© gettyimages Bloomberg

LE SAVIEZ VOUS ?

9



MUHARRAM ET ACHOURA, UN DÉBUT D'ANNÉE PLEIN DE DÉVOTION

Muharram et Achoura sont des moments d'une importance particulière dans le calendrier musulmans, marquant à la fois le début de la nouvelle année et un temps de jeûne et de réflexion spirituelle pour les musulmans sunnites. Muharram, le premier mois de l'année islamique, est souvent associé à des pratiques de piété et de dévotion. Le dixième jour de Muharram, connu sous le nom de Achoura, est particulièrement significatif.

✓ Faire le jeûne

Pour les musulmans sunnites, Achoura est un jour de jeûne et de gratitude envers Allah.

Selon les traditions musulmanes, le prophète Mohamed, prières et salutations d'Allah sur lui, a observé le jeûne ce jour-là, en commémoration de la délivrance de Moïse (Moussa) et des enfants d'Israël de l'oppression du pharaon.

Cet événement est rapporté dans le Coran et souligne la miséricorde et la puissance d'Allah.

En souvenir de ce miracle, il est recommandé aux musulmans de jeûner le jour d'Achoura, avec certains qui choisissent également de jeûner le jour précédent ou suivant pour distinguer leur pratique de celle des juifs, qui jeûnent également ce jour-là.

✓ Penser aux bonnes actions

Au-delà du jeûne, Achoura est une journée où les musulmans sunnites sont encouragés à accomplir des actes de bienfaisance et à réfléchir sur les leçons de l'histoire prophétique.

Les traditions rapportent que le prophète Mohamed, que les prières d'Allah soient sur lui, a recommandé de multiplier les bonnes actions ce jour-là, telles que l'aumône, la prière et la lecture du Coran. Cela fait d'Achoura une occasion non seulement de purification spirituelle par le jeûne, mais aussi de renforcement des liens communautaires et de soutien aux nécessiteux.

Ainsi, Muharram et Achoura sont des périodes de grande piété et de dévotion dans la tradition musulmanes sunnite.

Ils offrent aux musulmans l'occasion de renouveler leur foi, de se souvenir des actes d'Allah dans l'histoire et de renforcer leur engagement envers les pratiques de la charité et de la bienveillance.

*Ô Allah guide-nous vers le bien
et donne-nous de Ta lumière*

Récits célestes

11 | TOUTE L'HISTOIRE DU PROPHÈTE MOÏSE

Parmi les plus belles histoires racontées dans le Noble Coran, figure l'histoire du Prophète Moïse en arabe « Moussa » (paix soit sur lui). Ce récit, à la fois fascinant et riche en enseignements, est révélateur de la sagesse divine. Moïse, le prophète qui a parlé directement à Dieu, incarne dans son récit, la compassion divine, ainsi que la miséricorde et la générosité de Dieu, qui se manifestent à travers sa mère. Ce récit nous enseigne également, la patience face à l'adversité et révèle la puissance d'Allah. Dans cet article, nous allons retracer cette histoire en suivant la séquence décrite dans le Coran.

Allah a donc choisi Ses messagers avec soin, leur offrant des lignées nobles et des familles honorables au sein desquelles ils ont grandi. Il a également sélectionné pour eux des compagnons et des disciples dévoués. Le Coran décrit en détail les moments les plus intimes et humains de la naissance du noble prophète Moïse, ainsi que les moments de douleur intense et de souffrance vécus par sa mère, paix soit sur eux.

La naissance du Prophète Moïse : entre la joie de deux mères et le Destin Divin

Le prophète Moïse (paix soit sur lui) est né en Égypte, à l'époque des pharaons. Son peuple, les Baní Israél, vivait alors sous l'oppression. Moïse naquit l'année où le pharaon avait ordonné de tuer tous les nouveau-nés mâles. Craignant pour la vie de son fils, sa mère reçoit une révélation divine : elle devait placer son bébé dans un panier et le déposer sur les eaux du Nil. Allah dit : « lorsque Nous révélâmes à ta



mère ce qui fut révélé : Mets-le dans le coffret, puis mets celui-ci dans les flots pour qu'ensuite le fleuve puisse le mener sur la rive ; un ennemi à Moi et à lui le prendra. « Et J'ai répandu sur toi une affection de Ma part, afin que tu sois élevé sous Mon œil. » (Sourate Taha, versets : 38 et 39).

C'est alors que l'intervention divine survint pour sauver le Prophète attendu des Baní Israél. Allah inspire à la mère de Moïse une action impensable et unique dans l'histoire : « Et Nous révélâmes à la mère de Moïse : Allaitelle. Puis, quand tu craindras pour lui, dépose-le dans le fleuve. Ne crains rien et ne t'attriste pas. » (Sourate Al-Qasas, verset 7)

La miséricorde divine se manifeste par les mots de la femme de Pharaon : « Et la femme de Pharaon dit : « cet enfant réjouira mon œil et le tien, ne le tuez pas. Peut-être nous sera-t-il utile ou le prendrons-nous pour enfant. » (Sourate Al-Qasas, verset 9). Allah protège le bébé Moïse par l'amour, plus puissant que toute arme. Assia femme de Pharaon était une femme pieuse et compatissante, a pu vaincre, par son amour, la cruauté et la tyrannie du Pharaon.

Quand la grâce divine intervient pour rendre le nourrisson à sa mère : « Nous lui avons interdit auparavant le sein des nourrices. Alors sa sœur dit : « Voulez-vous que je vous indique les gens d'une maison qui s'en chargeront pour vous, tout en étant bienveillants à son égard ? » Ainsi, Nous le rendîmes à sa mère, afin que son œil se réjouisse et qu'elle ne s'attriste pas, et qu'elle sache que la promesse d'Allah est vraie. » (Sourate Al-Qasas, versets 12 et 13). Ainsi le Prophète Moïse retourne dans les bras de sa maman comme Dieu a promis. C'est la volonté et la force du Tout Miséricordieux, le très Miséricordieux.

Le Prophète Moïse quitte sa ville natale

Malgré son éducation dans le palais de Pharaon et son exposition à l'injustice et à la corruption du père adoptif, Moïse (paix soit sur lui) refusait de suivre ces voies qui lui étaient tracées. Il s'opposait fermement aux pratiques de Pharaon, demeurant vertueux et éloigné de toute forme d'injustice. Comme Allah le dit : « Et lorsqu'il eut atteint sa maturité et sa pleine vigueur, Nous lui donnâmes sagesse et savoir. C'est ainsi que Nous récompensons ceux qui font le bien. » (Sourate Al-Qasas, verset 14).

Moïse (que la paix soit sur lui) a grandi entre les bras de sa mère et l'amour d'Assia, épouse de Pharaon, Dieu le Tout-Puissant l'a choisi parmi tous les gens pour être son Prophète. Il a mis en place les conditions pour que son message commence dans une terre différente de celle où il est né.

Ainsi, Moïse (paix soit sur lui) vécu son enfance et sa jeunesse en Égypte, mais après son histoire avec la mort du Copte, sa vie a pris un nouveau tournant. Moïse, étant un homme pieux, avait des partisans parmi les Banî Israël, qui se rassemblaient autour de lui, écoutaient ses enseignements et désapprouvaient les actions de Pharaon. Un jour, entrant discrètement dans la ville, pendant une période de repos, il trouve deux hommes se battant, l'un issu de son peuple, et l'autre était Copte. L'Israélite appelle Moïse à l'aide, ce dernier frappe le Copte, le tuant accidentellement. Allah dit : « Moïse entra dans la ville à l'insu de ses habitants. Il y trouva deux hommes qui se

battaient : un de ses partisans et un de ses adversaires. Celui qui était de son parti demanda son aide contre celui qui était au nombre de ses ennemis. Moïse lui donna un coup de poing et le tua. Il dit : « Voici une œuvre du Démon : c'est un ennemi qui égare les hommes. » (Coran Al-Qasas, verset 15)

Le lendemain, revenant en ville, Moïse trouve de nouveau l'Israélite se quereller avec un autre Copte. Cette fois, Moïse refuse de l'aider. En représailles, l'Israélite révéla que c'était Moïse qui avait tué l'homme, la veille. Craignant la vengeance des Coptes, Moïse s'enfuit vers la région de Madian.

En arrivant à Madian, il rencontre deux femmes qui ne pouvaient abreuver leurs troupeaux. Moïse leur tend la main pour les aider, puis se repose. L'une des femmes revient timidement vers lui, l'invitant à rencontrer leur père. Ce dernier, après avoir honoré Moïse, lui propose de travailler pour lui en échange du mariage avec l'une de ses filles, ce que Moïse accepte. Le commencement de la mission divine (la prophétie)

« Puis, lorsque Moïse eut accompli la période convenue, et qu'il se mit en route avec sa famille, il vit un feu du côté du Mont. Il dit à sa famille : Demeurez ici, J'ai vu du feu. Peut-être vous en apporterai-je une nouvelle ou un tison de feu afin que vous vous réchauffiez. » (Sourate Al-Qasas, verset 29)

Un jour, Moïse (que la paix soit sur lui) retourne en Égypte avec sa famille. Arrivé à destination, Il trouve l'endroit en proie aux flammes, et lorsqu'il s'en approcha, Dieu le Très-Haut lui parle, lui disant qu'Il était le Seigneur des mondes et qu'Il l'avait choisi comme prophète pour guider les gens à L'adorer seul, comme il est mentionné dans le Noble Coran : « Puis quand il y arriva, on l'appela, du flanc droit de la vallée, dans la place bénie, à partir de l'arbre : « Ô Moïse ! C'est Moi Allah, le Seigneur de l'univers ». (Sourate Al-Qasas, verset 30)

Dieu -le Très-Haut- montre à Moïse Ses miracles et lui ordonne de se rendre auprès de Pharaon pour l'inviter à reconnaître l'unicité de Dieu. Le Prophète Moïse demanda alors à Allah le Très-Haut de l'aider, de se faire accompagner par son frère Aaron, car il était plus éloquent



que lui.

C'est ainsi que commence sa véritable mission prophétique, marquée par de nombreux miracles et grands événements, dans le but de diffuser le message de l'Unité divine.

Moïse et son frère Aaron se rendent auprès de Pharaon et l'invitent à adorer et à reconnaître l'unicité de Dieu, le Très-Haut. Pharaon rejete leur message et se moque d'eux. Moïse (paix soit sur lui) lui dit alors, qu'il avait des preuves de la véracité de ses paroles sous forme de miracles qu'Allah, le Très-Haut, lui avait accordés. Moïse jette alors son bâton, qui se transforme en serpent, et introduisit sa main dans son manteau, pour la ressortir, blanche, d'une blancheur éclatante. « Et Jette ton bâton » ; Puis quand il le vit remuer comme si c'était un serpent, il tourna le dos sans même se retourner. » Ô Moïse ! Approche et n'aie pas peur : tu es du nombre de ceux qui sont en sécurité. Introduis ta main dans l'ouverture de ta tunique, elle en sortira blanche, sans aucun mal. Serre ton bras contre toi pour ne pas avoir peur. Voilà deux preuves décisives de ton Seigneur, destinées à Pharaon et aux chefs de son peuple. Ce sont des gens pervers ! » (Sourate Al-Qasas, versets 31 et 32)

Voyant cela, Pharaon l'accuse d'être un magicien et demande aux sorciers de son peuple de le défier. Quand les sorciers sont venus et ont étalé leurs savoirs en magie, Moïse leur dévoile, alors, les miracles qu'il avait apportés. Ils finirent ainsi par reconnaître la vérité et crurent en lui, confirmant ses paroles. Le peuple d'Israël crut également en lui et le suivit.

Cela va accroître la colère de Pharaon, qui devient encore plus tyrannique envers eux. Alors, Allah le Très-Haut ordonne à Moïse de prendre son peuple et de partir. En chemin, Pharaon et ses soldats les poursuivent. Allah, SWT, demande à Moïse de frapper la mer avec son bâton, comme Il le dit : « Nous révélâmes à Moïse : « Frappe la mer de ton bâton. » Et la mer se fendit en deux, formant de part et d'autre comme deux gigantesques pans de montagnes.» (Sourate Ach-choura, verset 63).

La mer se divise alors, permettant au peuple de Moïse de traverser et d'échapper à Pharaon. Pharaon et ses soldats, allant à leur poursuite, finissent engloutis par les eaux et périrent.

La révélation de la Torah

Moïse quitte à nouveau l'Égypte, cette fois-ci avec le peuple d'Israël. Allah lui ordonne de venir à Lui, le Prophète va parler avec Dieu, qui lui révèle la Torah sur des tablettes, en lui ordonnant de suivre et d'enseigner ses préceptes aux gens, tout en le mettant en garde contre le rejet de ce qu'elle contenait. À son retour, Moïse (paix soit sur lui) trouve son peuple en train d'adorer une idole en forme de veau, fabriquée par un homme nommé le Samaritain. Moïse (paix soit sur lui) se met en colère, ordonnant à son peuple de demander pardon et de se repentir auprès d'Allah, en leur expliquant qu'il ne fallait adorer que Lui et ne rien Lui associer. Le peuple regrette ses actes et demande pardon à Dieu, comme Il le dit : « Et quand ils se furent repentis et virent qu'ils s'étaient égarés, ils dirent : Si notre Seigneur ne nous fait pas miséricorde et ne nous pardonne

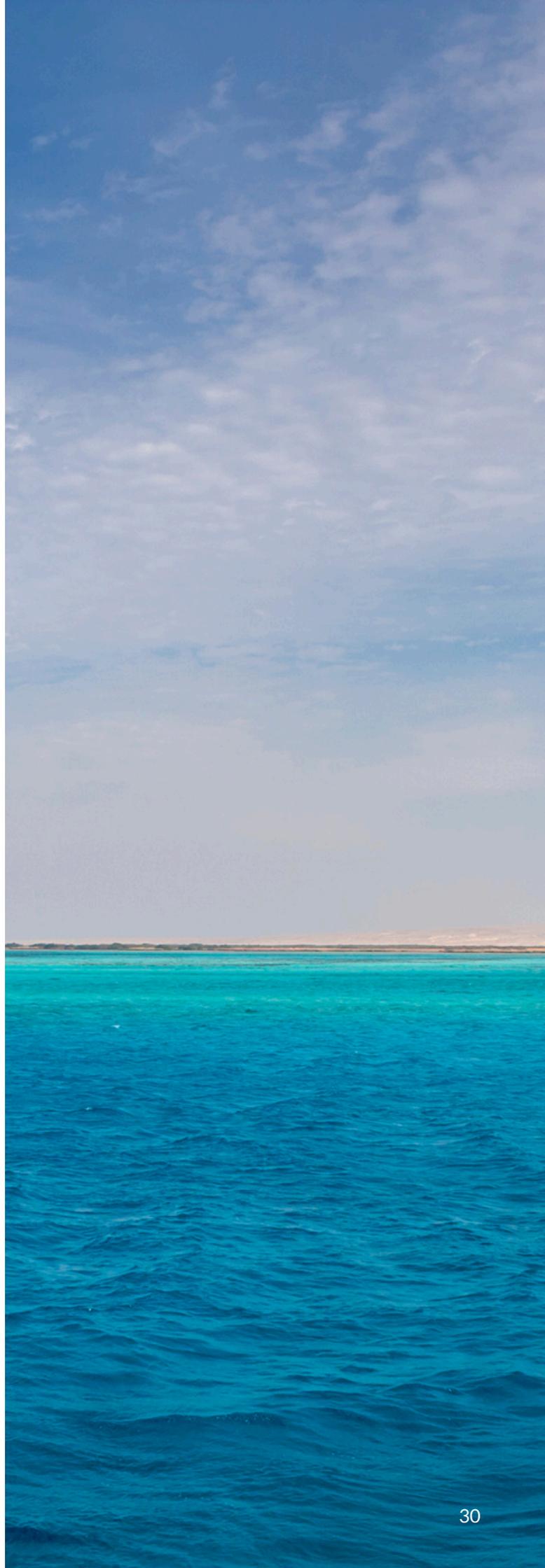
pas, nous serons assurément du nombre des perdants. » (La sourate Al-Araf, verset 149).

L'histoire de la vache

L'histoire suivante relate l'ordre donné par Allah, le Très-Haut, aux Israélites de sacrifier une vache. Ils interrogent alors abondamment sur ses spécificités. Après l'avoir identifiée et sacrifiée, Dieu leur commande de toucher le cadavre avec un morceau de cette vache. Le mort revient alors à la vie pour désigner son assassin avant de décéder une seconde fois. Cela est rapporté lorsque Moïse dit à son peuple : « Dieu vous ordonne de sacrifier une vache ». Ils répondent : « Te moques-tu de nous ? » Moïse réplique : « Je cherche protection auprès de Dieu pour ne pas être du nombre des ignorants » (Sourate Al-Baqara, verset 67).

Histoire de Moïse avec Al-Khidr

Moïse cherche à apprendre auprès d'Al-Khidr et s'approche de lui. Al-Khidr accepte à condition que Moïse ne questionne pas ses actions. Lorsqu'Al-Khidr endommage un bateau, Moïse intervient malgré tout, mais Al-Khidr lui rappelle leur accord. Plus tard, Al-Khidr pose un autre acte étonnant, incitant Moïse à interroger à nouveau, ce à quoi Al-Khidr réitère leur entente. Moïse promet alors de se séparer de lui s'il posait une autre question. Enfin, Al-Khidr répare un mur dans une communauté avare, et lorsque Moïse demande pourquoi, Al-Khidr annonce la fin de leur compagnonnage et révèle les raisons de ses actes : il avait endommagé le bateau pour le soustraire à un roi injuste, tué un enfant pour épargner à ses parents pieux une future souffrance, et réparé le mur pour protéger le trésor de deux orphelins, enfants d'un homme vertueux. Comme le Coran le relate : « Ils trouvèrent l'un de Nos serviteurs à qui Nous avons accordé une miséricorde de Notre part et à qui Nous avons enseigné une science émanant de Nous. Moïse lui dit : Puis-je te suivre, à condition que tu m'apprennes de ce qu'on t'a appris concernant une bonne direction ? Il dit : Tu ne pourras pas rester patient avec moi. » (Sourate Al-Kahf, versets 65-67). ■



SABIL AL-IMAN

*éclats spirituels
de la semaine*

27

LE MOIS DE MUHARRAM

Louange à Allah seul sans associé et que la paix et les bénédictions soient sur celui après qui il n'y a pas de prophète, ceci étant : le mois de Muharram fait partie des mois sacrés qu'Allah, exalté soit-Il, a mentionnés : « Le nombre de mois auprès d'Allah est de douze, dans la prescription qu'Il a établie, le jour où Il

a créé les cieux et la terre. Quatre d'entre eux sont sacrés. Telle est la religion droite. Ne vous faites donc pas de tort à vous-mêmes durant ces mois. Combattez les polythéistes sans distinction, comme ils vous combattent sans distinction. Et sachez que Allah est avec les pieux. » (At-Tawba, 36)

Le Prophète, paix et bénédictions sur lui, a dit : « *L'année compte douze mois, dont quatre sont sacrés : trois successifs : Dhou al-Qi'da, Dhou al-Hijja, et Muharram, et Rajab de Mudar, qui est entre Joumada et Cha'ban* » (Rapporté par Al-Boukhari, 4662, et Mouslim, 1679, d'après le hadith d'Abou Bakar, qu'Allah soit satisfait de lui).

Ce mois se distingue non seulement par son caractère sacré, mais aussi par les nombreux événements historiques et spirituels qu'il évoque. Selon la tradition islamique, et en raison de sa nature sacrée, il est recommandé d'éviter les conflits et les guerres pendant ce mois. Les croyants sont encouragés à multiplier les actes de dévotion, tels que le jeûne, la prière, la lecture du Coran et la charité.

Allah Tout-Puissant a honoré ce mois parmi tous les autres mois, le désignant comme le mois divin, Al-Muharram, en se le rattachant à Lui-même pour l'honorer et pour signifier qu'Il l'a rendu sacré de par Sa propre initiative, et de ce fait, aucune créature n'a le pouvoir de le rendre profane. Le Prophète, SAWS, a également expliqué l'interdiction de ces mois sacrés, par la volonté d'Allah, entre autres, le mois de Muharram. Abou Bakr, qu'Allah soit satisfait de lui, a transmis cette parole du Prophète, paix et bénédictions sur lui : « *Le temps est revenu à son état originel, celui du jour où Allah a créé les cieux et la terre* ». L'année est composée de douze mois dont quatre sont sacrés, trois se succèdent : Dhoul Qi'da, Dhoul Hijja et Mouharram, et Rajab Moudar (l'une des appellations de Rajab) qui est entre Joumada et Chaabane.

Certains érudits ont suggéré que Muharram est le meilleur des mois sacrés. Ibn Rajab a dit : « *Les érudits ont divergé pour identifier lequel est meilleur parmi les mois sacrés. Al-Hassan et certains autres érudits ont avancé que Muharram, le mois sacré d'Allah, est supérieur aux autres. Cette opinion a également été partagée par des érudits qui leur ont succédé.* » Cela est corroboré par le hadith rapporté par An-Nasa 'i et d'autres, dans lequel Abu Dharr, qu'Allah soit satisfait de lui, dit : « *J'ai demandé au Prophète, (SAWS), quelle est la meilleure partie de la nuit et quel est le meilleur mois. Il a répondu : « La*

meilleure partie de la nuit est son milieu, et le meilleur des mois est le mois d'Allah, que vous appelez Muharram. » Ibn Rajab, qu'Allah lui fasse miséricorde, a commenté : « *Dans ce hadith, lorsque l'on parle du "meilleur des mois", il faut comprendre que cela exclut Ramadhan, conformément à ce qui est rapporté dans le récit d'Al-Hassan.* »

Les Enseignements de l'Émigration du Prophète Mohamed SAWS

1. Patience et persévérance : l'hégire montre la capacité des croyants à endurer les persécutions et les difficultés avec patience, en gardant une foi inébranlable en Allah.
2. Unité et solidarité : les musulmans de Médine, connus sous le nom d'Ansar, ont accueilli les émigrés (Muhajirun) avec une hospitalité remarquable, partageant leurs biens et leur soutien. Cette solidarité est un exemple pour toutes les générations.
3. Planification et stratégie : l'émigration a été méticuleusement organisée, soulignant l'importance de la prudence et de la stratégie pour atteindre les objectifs, tout en mettant sa confiance absolue en Allah.



Achoura

Achoura, célébrée le 10ème jour de Muharram, revêt une grande importance spirituelle. Pour les sunnites, cette date commémore la libération de Moïse et du peuple d'Israël de l'oppression de Pharaon. Lorsque le Prophète Mohamed, SAWS, arriva à Médine, il remarqua que les juifs jeunaient ce jour en mémoire de cet événement. Partant de là, il établit aussi le jeûne de ce jour pour les musulmans, affirmant : « *Nous avons plus de droit sur Moïse que vous !* »

Pour les chiites, Achoura est marqué par un deuil profond, en mémoire du martyr de l'Imam Hussein, petit-fils du Prophète Mohamed, tué lors de la bataille de Karbala en 680 après J.-C. Cette bataille représente un épisode marquant de courage, de sacrifice et de résistance à l'oppression. Les cérémonies chiites pour commémorer cet événement incluent des lectures de poèmes, des représentations théâtrales et des processions qui évoquent les épreuves subies par Hussein et ses partisans.

Quant au mérite du jeûne du jour d'Achoura, il est indiqué par le hadith du Prophète (SAWS), et rapporté par Abou Qatada, qu'Allah soit satisfait de lui. Il y est dit que le Messager d'Allah (paix et bénédictions sur lui) a été interrogé au sujet du jeûne du jour d'Achoura. Il a répondu : « *J'espère qu'Allah expiera les péchés de l'année précédente* ». Si le musulman jeûne le dixième jour, il obtiendra cette immense récompense, même s'il le fait isolément, sans qu'il y ait de réprobation, contrairement à l'avis de certains savants. Quant aux hadiths mentionnant le jeûne d'un jour avant et après, ou d'un jour avant ou après, ils ne sont pas authentiquement attribués au Prophète (SAWS). Les actes de culte, comme il est bien connu, sont régis par des textes et ne doivent être accomplis que sur la base d'une preuve. Néanmoins, il est également bénéfique de suivre certaines traditions authentifiées, comme celles transmises par Ibn Abbas, qu'Allah soit satisfait de lui. Par conséquent, il n'y a aucun reproche à faire à ceux qui jeûnent le jour d'Achoura et choisissent de jeûner, également, le jour précédent et le jour suivant, ou simplement le jour suivant.



Comment jeûner Achoura

Le jeûne du jour avant ou après est recommandé mais non obligatoire. Ibn al-Qayyim, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : « Les degrés de son jeûne sont au nombre de trois : le plus complet est de jeûner un jour avant et un jour après, ensuite vient le fait de jeûner le neuvième et le dixième jour, ce sur quoi s'accordent la plupart des hadiths, et enfin, vient le fait de jeûner uniquement le dixième jour. » (Zad al-Ma'ad, 2/75).

Le 9ème et 10ème Jour

Le Prophète Mohamed SAWS, a recommandé de jeûner les 9ème et 10ème jour de Muharram. Cette pratique permet de différencier le jeûne musulman du jeûne juif, lequel se concentre uniquement sur le 10ème jour. En jeûnant ces deux jours, les musulmans suivent une sunna (tradition) prophétique et manifestent leur gratitude envers Allah pour la délivrance des croyants.

Le 10ème et 11ème Jour

Le jeûne du 10ème et 11ème jour de Muharram est une autre option recommandée. Cette pratique, bien que moins courante que le jeûne des 9ème et 10ème jour, permet également de marquer la différence avec les pratiques des autres traditions religieuses et de prolonger la période de dévotion.

Le 10ème Jour

Jeûner uniquement le 10ème jour de Muharram est également méritoire. Ce jeûne est une occasion de se rappeler la miséricorde divine manifestée à travers les âges. Les musulmans profitent de ce jour pour intensifier leurs prières, demander pardon pour leurs péchés et renouveler leur engagement envers les valeurs de l'islam.

Le mois de Muharram, avec ses événements marquants comme l'Hégire et Achoura, offre aux musulmans une opportunité de réflexion profonde et de renforcement spirituel. Les leçons tirées de ces événements soulignent l'importance de la foi, de la persévérance, de la solidarité et de la lutte contre l'injustice. En observant les pratiques associées à ce mois, les croyants renouent avec les valeurs fondamentales de leur religion et cherchent à se rapprocher de leur Seigneur dans un esprit de dévotion sincère.



Invocation

اللَّهُمَّ اهْدِنِي فِيْمَنْ هَدَيْتَ، وَعَافِنِي
 فِيْمَنْ عَافَيْتَ، وَتَوَلَّنِي فِيْمَنْ تَوَلَّيْتَ،
 وَبَارِكْ لِي فِيْمَا أَعْطَيْتَ، وَقِنِي شَرَّ مَا
 قَضَيْتَ، فَإِنَّكَ تَقْضِي وَلَا يُقْضَى
 عَلَيْكَ، إِنَّهُ لَا يَذِلُّ مَنْ وَالَيْتَ، [وَلَا
 يَعِزُّ مَنْ عَادَيْتَ]، تَبَارَكْتَ رَبَّنَا
 وَتَعَالَيْتَ

« Ô Seigneur ! Guide-moi parmi ceux que Tu as guidés, accorde-moi le salut (ou la santé) parmi ceux auxquels Tu l'as accordé, prends-moi en charge parmi ceux que Tu as pris en charge, bénis ce que Tu m'as donné, épargne-moi le mal que Tu as décrété, car c'est Toi certes qui juge et on ne peut Te juger. Ne sera jamais humilié celui que Tu prends en charge (comme il ne sera jamais honoré celui que Tu as pris comme ennemi). Béni sois-Tu, ô Seigneur et sois exalté »



Le Hadith de la semaine

23 | 'LE JEÛNE DU MOIS SACRÉ D'ALLAH, AL-MUHARRAM'

D'après Abou Houreira (qu'Allah l'agrée), le Prophète (SAWS) a dit :

« Le meilleur jeûne après Ramadhan est le mois d'Allah - Al Mouharam - et la meilleure prière après les prières obligatoires est la prière nocturne. »

RAPPORTÉ PAR MOUSLIM N°1162

La prière et le jeûne sont deux des cinq piliers fondamentaux de l'Islam. Allah a institué cinq prières quotidiennes et le jeûne durant le mois de Ramadhan. À ces pratiques obligatoires s'ajoutent des prières surérogatoires et divers actes volontaires qui offrent aux fidèles de nombreuses récompenses spirituelles. Le Prophète (que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui) a spécifié les moments privilégiés pour ces actes. Par exemple, la prière, au cœur de la nuit.

Abu Huraira (qu'Allah soit satisfait de lui) a rapporté que lorsque le Prophète (que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui) fut interrogé sur les moments les plus propices pour accomplir des prières surérogatoires, après les prières obligatoires, il a répondu : « La meilleure prière après les prières obligatoires est celle de la nuit. ». Cela s'explique par le fait que la prière nocturne est moins exposée à l'hypocrisie et favorise davantage la sincérité. Réalisée à un moment où les distractions du quotidien s'éloignent, elle permet au musulman de se concentrer pleinement et d'atteindre une profondeur de méditation et de recueillement dans sa prière. Il est préférable que cette prière soit effectuée pendant le dernier tiers de la

nuit, lorsqu'Allah descend vers le ciel le plus bas, répondant aux invocations et pardonnant les péchés.

Quant au jeûne, il existe plusieurs pratiques surrogatoires recommandées, telles que jeûner deux jours par semaine, trois jours chaque mois, ou à l'occasion de jours spécifiques comme ceux d'Arafat et de Achoura, entres-autres.

Le mois de Muharram est distingué par Allah, durant ce mois Allah accorde des grâces et des bénédictions supplémentaires. Ces faveurs divines multiplient les récompenses pour les pratiques pieuses durant ce mois, lui conférant ainsi des qualités et des vertus exceptionnelles qui lui ont valu une place privilégiée dans le cœur des musulmans.

1. Muharram est l'un des quatre mois sacrés

Le mois de Muharram figure parmi les mois sacrés évoqués par Allah dans Son Noble Livre, où il est dit : « Le nombre de mois, selon Allah, est de douze, depuis le jour où Il créa les cieux et la terre. Quatre d'entre eux sont sacrés » (Sourate At-Tawbah, 36). Le Prophète Mohamed (SAWS) a précisé, lors de son sermon d'adieu, que ces mois sont Dhul-Qi'dah, Dhul-Hijjah, Muharram et Rajab Mudar.

2. La prohibition du combat durant ce mois

Le mois de Muharram est marqué par une prohibition spécifique du combat, soulignant encore plus sa sacralité. Ibn Kathir, dans son exégèse, note que les quatre mois sacrés comprennent trois mois consécutifs et un mois isolé, cette disposition permettant la réalisation sereine des rites du Hajj et de la Omra. L'interdiction de combattre durant ces mois vise à garantir la sécurité des pèlerins.

3. Le Prophète (SAWS) a qualifié Muharram de « mois d'Allah »

Muharram se distingue des autres mois par son lien particulier avec Allah le Très-Haut. Ibn Rajab mentionne : « Le Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui, a désigné Muharram comme « le mois d'Allah », une appellation qui reflète son prestige et ses vertus exceptionnelles. » Cette désignation met

en évidence le grand respect accordé à ce mois et souligne sa sacralité, qui ne doit ni être altérée ni modifiée.

4. Les bénéfiques du jeûne durant le mois de Muharram

Le jeûne en Muharram est considéré comme l'une des pratiques surrogatoires les plus méritoires, après celui de Ramadhan. Un hadith rapporte : « Le meilleur jeûne après le Ramadhan est celui du mois d'Allah, que vous appelez Muharram. » Ibn Rajab précise que le jeûne surrogatoire durant Muharram surpasse celui des autres mois. C'est également une excellente manière de débiter l'année hégirienne par une action vertueuse, susceptible de contribuer à l'expiation des péchés pour l'année entière.

Le jour d'Achoura, qui se situe le dixième jour de Muharram, revêt une importance particulière pour le jeûne. Ce jour-là, Allah a libéré Moïse et son peuple du joug de Pharaon. Le Prophète Mohamed (que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui) observait le jeûne à cette date et encourageait les fidèles à en faire autant. Un des avantages notables du jeûne de Achoura est qu'il permet l'expiation des péchés de l'année passée, selon les enseignements du Prophète.

Ainsi, la prière nocturne et le jeûne durant le mois de Muharram sont parmi les pratiques surrogatoires les plus méritoires qu'un musulman puisse entreprendre. Il est crucial de s'engager activement dans ces actes de dévotion pour recevoir de grandes récompenses et entamer l'année hégirienne dans un état d'obéissance et d'adoration, se rapprochant ainsi d'Allah le Tout-Puissant. ■



Les Noms et les Attributs d'Allah

24 | AL-HAKIM, AL-HAKEM

الحكيم الحكيم

Al-Hakim

La racine ha-kaf-mim (ح ك م), aux connotations arabes classiques suivantes : prévenir ou empêcher un acte répréhensible ou la corruption, détourner quelqu'un d'un acte répréhensible ou de l'ignorance, être sage, connaître la vraie nature des choses, rendre un jugement, décider, rendre un verdict.

Le nom d'Allah « le sage » est cité environ une centaine de fois dans le noble Coran, Allah le tout puissant dit : « il est le sage et le parfait informé » « al-an3am : 18 ». Sublime soit ce nom, qui établit que la décision entière appartient à Allah et qu'il détient une parfaite sagesse. Allah est le seul à trancher entre ses serviteurs, comme il l'entend, et à juger entre eux selon sa volonté. Nul ne peut récuser sa décision ni contester son jugement, il nous dit dans son noble Coran : Dieu n'est-il pas le plus sage ? » « Al-tin » « 8 ». La sagesse d'Allah est parfaite, sans faille, il sait ce qui est le mieux pour chaque créature et chaque situation, ce qui implique pour les croyants, une recherche de la sagesse et à suivre les commandements d'Allah, car ils émanent d'une sagesse infinie.

1. La Sagesse Absolue : Al-Hakim signifie qu'Allah possède une sagesse parfaite et infinie. Ses actions et Ses décrets sont toujours basés sur une sagesse complète et parfaite.

2. Le Juge Sage : Allah, en tant qu'Al-Hakim, juge avec droiture et sagesse. Ses jugements sont toujours corrects et justes.



3. La Connaissance Profonde : Ce nom implique aussi qu'Allah a une connaissance profonde et complète de toutes choses, de leurs essences, de leurs interrelations et de leurs finalités.

Utilisation dans les prières et la vie quotidienne

- Les croyants invoquent Allah en utilisant ce nom pour demander sagesse et discernement dans leurs propres décisions.
- Ce nom est souvent mentionné dans les prières pour chercher guidance et compréhension dans des situations complexes.

Références dans le Coran

Le nom Al-Hakim apparaît à plusieurs reprises dans le Coran, souvent en association avec d'autres noms divins, comme Al-'Aleem (L'Omniscient) ou Ar-Rahim (Le Miséricordieux). Par exemple :

- « Et c'est Allah le Puissant, le Sage. » (Sourate An-Nisa, 4 : 56)
- « Votre Dieu est un Dieu unique. Point de divinité à part Lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. » (Sourate Al-Baqara, 2: 163)

Al-Hakam

Le nom d'Allah « Al-Hakam » (الحكم) signifie "Le Juge" ou "L'Arbitre". La racine de ce nom en arabe provient de la racine trilittère "h-k-m" (ح-ك-م). Cette racine est liée aux notions de jugement, de sagesse et de décision.

Al-Hakam signifie "Le Juge". Cela désigne Allah comme celui qui prononce des jugements parfaits et définitifs. Il est le juge suprême de tout ce qui existe.

Caractéristiques

- Al-Hakam juge toutes les actions, pensées et intentions des créatures. Son jugement est impartial et basé sur une connaissance complète de la vérité.
- Les décisions d'Allah sont finales et ne peuvent être contestées. Il administre la justice de manière parfaite.

Implications pour les croyants

- Les croyants doivent se rappeler qu'ils seront jugés par Allah sur la base de leurs actions et intentions.
- Cette connaissance pousse les croyants à mener une vie de droiture, conscients de l'omniscience et de la justice d'Allah.
- Elle inspire également un sentiment de paix et de justice, sachant que toutes les injustices seront finalement redressées par Allah, le Juge parfait.

Dans le contexte musulman, Al-Hakam fait référence à Dieu comme l'ultime juge, celui qui prononce les jugements justes et équitables, et qui possède la sagesse ultime pour trancher entre le bien et le mal.

Le Coran mentionne deux noms d'Allah qui sont, linguistiquement, étroitement liés. Le premier est al-Hakim (le Sage) et le second est al-Hakam (le Juge). Dans le Coran, Allah fait référence à Lui-même en tant que Sage, 93 fois, et en tant que Juge, six fois.

Par exemple, Dieu dit :

- « Certes, c'est Toi l'Omniscient, le Sage. » (Coran 2 :32) et « Certes, c'est Toi le Puissant, le Sage. » (Coran 2 :129)
- « Il est le Sage, et Il est parfaitement informé. » (Coran 6 :18)

- « La grâce de Dieu est immense et Il est parfaitement Sage. » (Coran 4 :130)
- « Dis : « Devrais-je chercher un autre juge que Dieu, alors que c'est Lui qui vous a révélé ce Livre exposé en détail ? » (Coran 6 :114)
- « Il est, certes, le meilleur des juges. » (Coran 7 :87)
- « Et Noé invoqua son Seigneur (en disant) : « Seigneur ! Certes, mon fils fait partie de ma famille ! Ta promesse est vérité et Tu es le plus juste des juges. » (Coran 11 :45)
- « Dieu n'est-Il pas le plus sage des juges ? » (Coran 95 :8)

Ceci dit, Nous adorons Allah sous Ses noms Al-Hakam et Al-Hakim, qui reflètent Sa justice et Sa sagesse parfaites. Al-Hakam, le Juge Suprême, symbolise la capacité d'Allah à rendre des jugements justes et équitables, guidant l'Humanité avec une justice infaillible. Al-Hakim, le Sage, représente la sagesse infinie d'Allah, dont les décisions et les créations sont empreintes de savoir et de perfection. En invoquant ces noms, nous reconnaissons et vénérons la profonde justice et la sagesse divine d'Allah, et nous nous efforçons de vivre selon ces principes, cherchant toujours à agir avec équité et discernement.

Qu'Allah nous compte parmi ses plus fervents serviteurs et ses alliés honorés. Il est certes celui qui entend et qui exauce !



Le vrai du faux

9 | NE PAS CONFONDRE HADITH ET PROPOS POPULAIRE - “CELUI QUI PERSÉVÈRE TROUVE, ET CELUI QUI SÈME RÉCOLTE”

Au nom d'Allah, louange à Allah, et prière et paix sur son messager. Nous continuons notre exploration des « Propos populaires célèbres, supposés être des hadiths prophétiques », en citant certains qui ont largement circulé, au point que beaucoup les ont pris pour des hadiths sacrés. En réalité, il s'agit simplement de dictons populaires.

Aujourd'hui, nous examinons le proverbe « *Celui qui persévère trouve, et celui qui sème récolte* ». Ce dicton est largement reconnu et considéré comme véridique dans son essence. Cependant, il n'est pas pour autant un hadith nabawi, mais plutôt une sagesse populaire accompagnée d'une anecdote. Selon cette histoire, un roi demanda autrefois à trois de ses ministres de collecter les meilleurs fruits de son verger, sans solliciter l'aide de quiconque.

Les trois ministres commencèrent alors à exécuter l'ordre du roi. Le premier d'entre eux prit soin de sélectionner et choisir les meilleurs fruits, espérant ainsi gagner la faveur du roi. Le second, croyant que le roi ne vérifierait pas la qualité, ramassa les fruits de manière aléatoire, sans prêter attention à leur qualité. Quant au troisième ministre, il ne prit pas au sérieux l'ordre du roi et remplit son sac de feuilles et de mauvaises herbes. Le lendemain, le roi ordonna que chaque ministre soit enfermé dans une

cellule individuelle pendant trois mois, sans nourriture ni boisson, avec pour seule subsistance ce que chacun avait récolté.

Le premier parmi ces ministres a aisément survécu grâce à la qualité et à l'abondance des fruits qu'il avait récoltés, suffisants pour combler sa faim. Le second, cependant, a enduré de grandes souffrances, la majorité de ses fruits étant pourris. Le troisième ministre mourut de faim et de soif au cours du premier mois, n'ayant rien ramassé de comestible. L'histoire de ces ministres s'est propagée parmi la population et a donné naissance au proverbe « *Qui s'investit trouve, et qui sème récolte* », devenu si populaire que certains ont même cru, à tort qu'il s'agissait d'un hadith du prophète (SAWS).

Si nous appliquons ces principes à la situation actuelle que traverse notre pays, marquée par des turbulences politiques qui posent un défi majeur à la communauté musulmane, nous constatons qu'il est de notre devoir impératif de tirer parti de cette sagesse. Il est essentiel de participer activement au processus électoral en se rendant aux urnes avant qu'il ne soit trop tard. Exercer notre droit de vote de manière responsable et consciente est essentiel pour affronter ces défis.

Cette sagesse nous rappelle l'importance de prendre les mesures nécessaires pour réussir. Les résultats que nous obtenons dépendent toujours des efforts que nous y consacrons. Ce que vous entreprenez aujourd'hui influencera

votre avenir. Il est donc essentiel de faire preuve de détermination et de persévérance pour atteindre ses objectifs. Les succès ne se matérialisent pas sans un travail assidu. Comme le dit le poète :

*« Si tu n'as pas semé et tu vois d'autres moissonner,
Tu pleureras de n'avoir pas semé plus tôt. »*

Cette sagesse est très précieuse pour motiver et encourager le travail l'assiduité et la persévérance pour atteindre ses objectifs. Elle

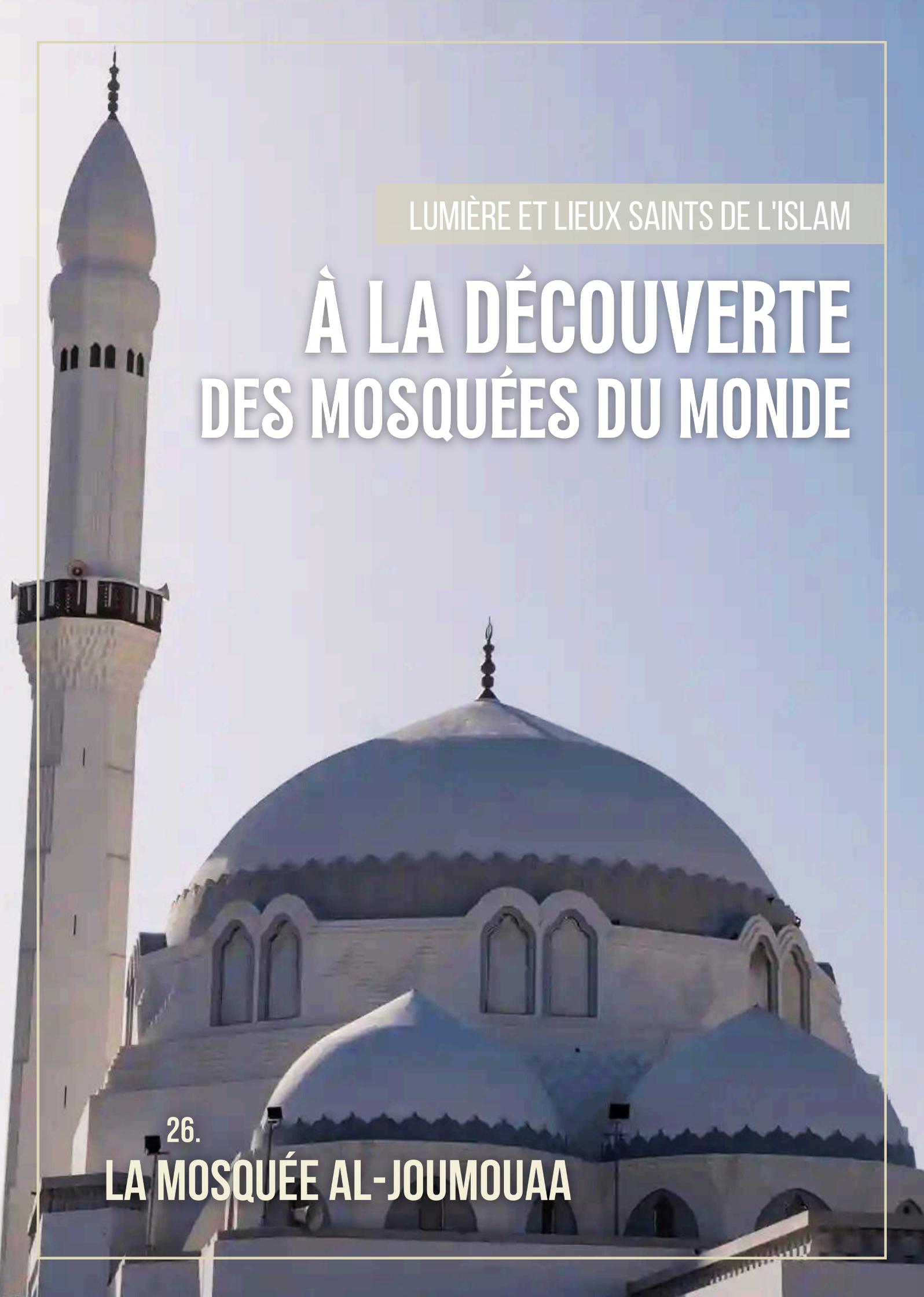
trouve écho dans de nombreux autres propos, parmi lesquels :

« Qui persévère récolte, qui sommeille rêve »

Illustrant que l'action mène au succès tandis que la paresse conduit seulement à des souhaits. Le poète exprime cette idée dans ses vers :

*« Les désirs ne se réalisent pas par les souhaits
le monde se conquiert par l'action. »*





LUMIÈRE ET LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

À LA DÉCOUVERTE DES MOSQUÉES DU MONDE

26.

LA MOSQUÉE AL-JOUMOUAA

LA MOSQUÉE AL-JOUMOUAA : OÙ RETENTIT LA PREMIÈRE JOUMOUAA DU PROPHÈTE (QSSSL)

Dans l'orbe sacrée de Médine, où le vent du désert s'entrelace aux murmures des âges, se dresse la Mosquée Al-Joumouaa, symbole de dévotion et de piété ancrée dans l'histoire de l'islam. Médine, joyau du Hedjaz, berceau de la foi, étreint par les montagnes et les vallées, se dresse comme une sentinelle spirituelle au cœur de l'Arabie Saoudite, loin des rumeurs de la mer Rouge et des sables infinis.

Érigée au sud-ouest de cette cité sainte, près du Wadi Ranounah, la Mosquée Al-Joumouaa rayonne, sereine et majestueuse, à seulement neuf cents pas de la vénérable Mosquée Quba et à quelque deux mille trois cents pas de la Mosquée du Prophète, sanctuaire béni de l'islam.

Connue sous plusieurs noms au cours des siècles, cette maison de Dieu fut jadis appelée la Mosquée d'Atika et la Mosquée des Baní Salim, nommée en l'honneur des demeures de la tribu des Baní Salim ibn Awf, Ansars généreux. Mais c'est sous le nom de Mosquée Al-Joumouaa, témoignant du premier sermon du vendredi prononcé par le Prophète Mohamed lui-même, qu'elle s'est élevée dans l'immortalité des cœurs croyants.

Le vénérable cheikh Tabarsi relate dans son ouvrage "Majma' al-Bayan", au volume 10, page 10, que : "C'est lors de la première Joumouaa que le Prophète, paix et bénédictions d'Allah soient sur lui et sur sa famille, réunit ses compagnons. Il est rapporté qu'il arriva en migrant jusqu'à ce qu'il atteigne Quba, chez Amr ibn Awf, un lundi, après douze nuits du mois de Rabi' al-Awwal, au moment où la lumière du matin s'élevait. Il y séjourna de lundi à jeudi, établissant leur mosquée. Puis, le vendredi, il émergea parmi eux, se dirigeant vers Médine, où la prière du vendredi le rattrapa chez les Baní Salim ibn Awf, dans une vallée qu'ils avaient consacrée comme lieu de prière. Ce jour-là marqua la première Joumouaa qu'il dirigea dans l'islam, et il y

La mosquée avant sa reconstruction



prononça son premier sermon à Médine. L'architecture de la mosquée, initialement édifée en pierre, a traversé les âges et les époques grâce à des rénovations répétées sous l'égide de souverains éclairés. Omar ibn Abd al-Aziz y apporta ses soins, tandis que l'ère abbasside et l'Empire ottoman, dans leur gloire éclatante, enrichirent sa splendeur de rénovations magnifiques. En l'an 1409 de l'Hégire, une restauration majeure orna la mosquée de nouveaux atours, agrandissant ses espaces sacrés pour accueillir les fidèles dans un cadre de sérénité et de ferveur renouvelées. Le premier sermon du vendredi, célébré par le Prophète lui-même lors de son arrivée à Médine, fut un acte de lumière dans les

ténèbres de l'ignorance, un appel vibrant à la conscience d'Allah et à la vertu. Dans ses premiers mots résonnaient les principes fondamentaux de l'islam, incitant les fidèles à embrasser la voie de la piété, de la justice et de la réforme personnelle et sociale, édifiant ainsi une communauté fondée sur la soumission sincère à la volonté divine.

Ainsi, la Mosquée Al-Joumouaa demeure un phare spirituel dans l'histoire de l'islam, où l'écho des prières et des enseignements du Prophète, SAWS, résonne encore à travers les siècles, rappelant aux croyants leur devoir sacré de suivre la voie de la rectitude et de la foi inébranlable. ■





Les Mots voyageurs

D'après le *Dictionnaire des mots français d'origine arabe* de Salah Guermiche

21 | CHERVIS كراويا

L'histoire des mots est souvent une aventure fascinante, pleine de voyages, de transformations et de surprises. C'est le cas du "chervis", une plante dont le nom porte en lui les traces d'un riche passé arabe.

Des racines lointaines

Le mot "chervis" dérive de l'arabe "كراويا" (karawiyā), qui signifie "carvi". Cette plante, appartenant à la famille des ombellifères et connue sous le nom commun de girolle, est une véritable célébrité botanique. Introduite en France au XVe siècle par des voyageurs venus d'Allemagne et de Russie, le chervis est une racine comestible aux multiples vertus.

Un héritage arabe

Les anciens Arabes lui prêtaient des propriétés étonnantes : selon eux, le chervis stimulait l'appétit et "réveillait les facultés de l'estomac". Cette réputation a traversé les siècles, trouvant écho dans les dictionnaires français. Dès 1694, le Dictionnaire de l'Académie Française mentionne le chervis, un terme qui a évolué au fil des siècles, attesté dans le Littré et Le Robert.

Une délicatesse appréciée

En France, les racines de chervis étaient particulièrement prisées, notamment durant le carême, période où l'on se régalaient de chervis frits. Cette gourmandise est célébrée dans "Histoire de la vie privée des Français" de 1782, décrivant un mets recherché au goût subtil. Après la Révolution française, l'Annuaire du républicain consigna le chervis comme un aliment précieux, particulièrement en novembre, mois du chervis.

De Rome à Paris, une histoire impériale

Le chervis a même traversé les Alpes pour séduire les Romains. Pline l'Ancien raconte que les Romains, experts en botanique, cultivaient avec soin cette racine. L'empereur Tibère lui-même, passionné par le chervis, en faisait venir des quantités d'Allemagne, exigeant un tribut en chervis de ses sujets germaniques.

En conclusion, le voyage du mot "chervis", de l'arabe "karawiyā" à nos assiettes françaises, illustre parfaitement la richesse de notre patrimoine linguistique et culinaire. En savourant cette racine délicieuse, nous goûtons un morceau d'histoire, empreint des influences croisées de diverses cultures. Une belle leçon de diversité et de partage qui nous rappelle combien notre langue est vivante et en perpétuelle évolution. ■

Plumes en éveil : un livre coup de cœur



L'ALGÉRIE ISLAMIQUE : LE DÉNI FRANÇAIS D'ÉLIANE BEDU

RÉSUMÉ

1830. L'émir Abd el-Kader appelle au djihad contre les Français. Et aux premières heures de la Guerre d'Algérie, les nationalistes du FLN font de même, plus d'un siècle après lui. Pourquoi l'islam joue-t-il un rôle si central, hier comme aujourd'hui ? Parce qu'il est le ciment de la nation algérienne et la force motrice de son histoire. De la colonisation à la décolonisation, scrutant les résistances et les répressions, voici une approche renouvelée qui jette un regard neuf sur un passé tourmenté. Il fallait Éliane Bedu pour montrer comment l'islam a contribué à la naissance de l'Algérie moderne. Pour démontrer sa place fondamentale dans les révoltes et les révolutions. Pour décrypter sa puissance de mobilisation aux premiers temps de la colonisation. Pour raconter comment l'indépendance a été menée au nom de la guerre sainte. Pour dire, enfin, comment le pays a plongé dans la décennie noire. Parce que la religion musulmane a soutenu le peuple dans ses combats, ses échecs, ses victoires. Voici, entre politique et religion, deux siècles d'histoire.

Éliane Bedu a étudié l'histoire des religions à l'Université de Cambridge et à l'Université d'Oxford. Elle est journaliste culture pour le média libanais Ici Beyrouth, et présidente de l'Association Mare Nostrum – Une Méditerranée Autrement. Elle signe, à 21 ans, son premier livre.



Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON



©

La citation de la semaine

DE CLAUDE LÉVI-STRAUSS

“

*Un humanisme bien ordonné
ne commence pas par soi-même,
mais place le monde avant la vie,
la vie avant l'homme,
le respect des autres êtres
avant l'amour-propre.*

”

MYTHOLOGIQUES 3
1968

Événements

à venir

ÉVÉNEMENT

La Grande Mosquée de Paris accueillera la flamme olympique le 14 juillet 2024

Nous sommes heureux d'annoncer que la flamme olympique fera une étape spéciale à la Grande Mosquée de Paris, lors de son parcours dans la capitale française, le dimanche 14 juillet 2024 à 15h.

En raison de cet événement exceptionnel et unique dans l'histoire de l'institution, et des dimensions de sécurité qui l'accompagnent, la Mosquée de Paris sera contrainte de fermer ses portes entre 12h et 17h ce dimanche 14 juillet. Elle ne pourra donc pas organiser la prière de Dohr et invite les fidèles à se rendre dans les mosquées environnantes. Nous les remercions de leur compréhension et nous nous excusons de la difficulté occasionnée.



MERCREDI 5 JUIN 2024 (18H-20H)



GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS



NON ACCESSIBLE AU PUBLIC

LA GRANDE MOSQUÉE
DE PARIS



accueille

A FLAMME
OLYMPIQUE

DIMANCHE 14 JUILLET 2024



Colonies de vacances ✈️
en **ALGÉRIE** **ÉTÉ**
2024

**VOTRE ENFANT EST ÂGÉ
DE 10 À 14 ANS ?**

**INSCRIVEZ-LE SUR
COLONIES2024.COM**

** L'enfant doit être détenteur
d'un passeport Algérien en cours de validité*



**GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS**





GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

Publié le 9 juillet 2024

Grande Mosquée de Paris
Tous droits réservés